

# Les réformes scolaires et le travail des enseignants

---

**Quels impacts après l'introduction d'HarmoS, du PER et des MER ?**

---

Formation primaire

Mémoire de Bachelor de : **Pauline Florence Champion**

Sous la direction de : **Françoise Pasche Gossin**

Delémont, avril 2018

## Remerciements

Par ce chapitre, je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidée, accompagnée, encouragée, conseillée, et qui ont donc participé à la réalisation de mon mémoire professionnel.

Je remercie plus particulièrement les enseignantes, les directrices et responsables de syndicats qui ont accepté de s'entretenir avec moi pour un entretien et qui m'ont accordé de leur temps précieux. Les éléments de réponse et informations obtenus et recueillis lors de ces rencontres m'ont permis de réaliser un travail que j'ai aimé rédiger.

De plus, je remercie infiniment ma directrice de mémoire, Madame Françoise Pasche Gossin, professeure, chercheuse et coordinatrice de la formation à la HEP BEJUNE, pour son suivi, son aide, ses conseils si précieux et sa disponibilité.

Enfin, je remercie mon papa, Pierre Champion, et mon frère, Gilles Champion, pour le temps qu'ils m'ont accordé et pour la relecture, ainsi que ma maman, Catherine Champion, pour son soutien.

## Résumé et mots-clés

Depuis le début de ce siècle, d'importantes réformes éducatives se sont mises en place. La nouvelle formation des enseignants et un nouveau vocabulaire pour parler de l'enseignement, tels que *compétences*, *autonomie*, *objectifs*, sont les nouveaux maîtres-mots du système scolaire. En Suisse romande, un bouleversement majeur s'est produit en 2009 avec l'introduction de l'harmonisation de la scolarité (HarmoS) dans les établissements scolaires et dans le monde politique. Celle-ci a amené une nouvelle organisation, l'introduction du plan d'études romand et des nouveaux moyens officiels d'enseignement, qui ont particulièrement révolutionné l'enseignement dans nos régions. Cette recherche vise à présenter le système scolaire suisse, en définissant la notion de réforme et en identifiant les différents changements qui ont découlé à la suite de la mise en place d'HarmoS. Ces modifications seront discutées quant à leur appropriation par différents acteurs de l'éducation, à l'aide d'entretiens.

- Réformes scolaires
- Politiques éducatives
- Conditions de travail
- Identités professionnelles
- Organisation du travail de l'enseignant

## Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Le système éducatif en Suisse .....	8
Figure 2 : Les visées du nouveau Plan d'études Romand .....	13
Figure 3 : Guide d'entretien – directeur d'établissement .....	23
Tableau 1 : Population cible - les enseignants.....	24
Tableau 2 : Population cible - les directeurs d'établissement.....	25
Tableau 3 : Changements et perceptions à la suite d'HarmoS .....	34
Tableau 4 : Avantages et inconvénients du nouveau Plan d'Etudes Romand.....	37
Tableau 5 : Les MER et les perceptions des enseignants .....	39

## Liste des annexes

ANNEXE 1 : LETTRE DE DEMANDE D'ENTRETIEN .....	I
ANNEXE 2 : CONTRAT DE RECHERCHE .....	II
ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN – ENSEIGNANT .....	III
ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN – DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT .....	IV

# Sommaire

INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1. PROBLEMATIQUE.....	3
1.1 DEFINITION ET IMPORTANCE DE L'OBJET DE RECHERCHE .....	3
1.1.1 <i>Raison d'être de l'étude</i> .....	3
1.1.2 <i>Présentation et intérêt du problème</i> .....	5
1.1.3 <i>Apports de ce travail de recherche</i> .....	6
1.2 ÉTAT DE LA QUESTION .....	7
1.2.1 <i>L'école avant le vingtième siècle</i> .....	7
1.2.2 <i>Le système scolaire suisse</i> .....	7
1.2.3 <i>Les réformes scolaires</i> .....	9
1.2.4 <i>L'identification des réformes scolaires</i> .....	11
1.2.5 <i>Les conséquences des réformes scolaires</i> .....	15
1.3 QUESTION DE RECHERCHE ET OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	18
1.3.1 <i>Identification de la question de recherche</i> .....	18
1.3.2 <i>Objectifs de recherche</i> .....	19
CHAPITRE 2. METHODOLOGIE .....	20
2.1 FONDEMENTS METHODOLOGIQUES .....	20
2.1.1 <i>La recherche qualitative</i> .....	20
2.1.2 <i>Démarche compréhensive</i> .....	21
2.1.3 <i>Type de démarche</i> .....	21
2.1.4 <i>Visées et enjeux</i> .....	21
2.2 NATURE DU CORPUS.....	22
2.2.1 <i>Récolte des données</i> .....	22
2.2.2 <i>Procédure et protocole de recherche</i> .....	23
2.2.3 <i>Échantillonnage</i> .....	24
2.3 METHODES ET/OU TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNEES .....	25
2.3.1 <i>Traitement des données</i> .....	25
2.3.2 <i>Méthodes et analyse</i> .....	26

CHAPITRE 3. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	27
3.1 LA MISE EN PLACE DES REFORMES SCOLAIRES .....	27
3.1.1 <i>Les raisons de réformer</i> .....	27
3.1.2 <i>Entre confiance et méfiance</i> .....	30
3.2 L'ENTREE EN VIGUEUR D'HARMOS .....	32
3.2.1 <i>Les transformations dans l'enseignement après HarmoS</i> .....	33
3.2.2 <i>Les effets de l'harmonisation de la scolarité</i> .....	35
3.3 LE NOUVEAU PLAN D'ETUDE ROMAND .....	37
3.4 L'INTRODUCTION DES NOUVEAUX MOYENS D'ENSEIGNEMENT.....	39
CONCLUSION.....	42
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	45

# Introduction

Afin de répondre aux besoins et aux évolutions de la société, l'école, depuis sa création, n'a cessé de vivre des révolutions et bouleversements. D'un point de vue historique, elle apparaît aux environs des années 800, fondée par Charlemagne. Les bases de l'école Moderne étant posées par Jules Ferry en France, Pochard (2006) mentionne que le monde de l'éducation connaît un chemin tumultueux. Parallèlement à l'invention de Charlemagne, des cours et leçons sont dispensés dans des sanctuaires religieux, depuis les années 500 déjà. Ainsi, durant le Moyen-Age, l'église joue un rôle principal dans l'instruction des jeunes. En Suisse, Hofstetter (2012) indique qu'à partir du seizième siècle, le canton de Berne instaure une importante loi scolaire qui oblige chaque paroisse à ouvrir une école. À la naissance de la Suisse contemporaine, les autorités se rendent compte de la nécessité d'une école obligatoire. C'est ainsi que, toujours selon cette auteure, l'école primaire, les écoles enfantines et les écoles secondaires rurales naissent au dix-neuvième siècle, sous l'impulsion de grands penseurs helvétiques, tels que Fazy, Carteret et Gavard, ainsi que sous l'influence de Rousseau. Le vingtième siècle est aussi rythmé de réformes : l'introduction du concept de compétences et des courants pédagogiques nouveaux, tels que celui de Piaget, avec le constructivisme. Finalement, à partir des années 2000, la volonté d'harmoniser la scolarité et le plan d'études apparaît, ce qui donnera naissance aux réformes que nous vivons actuellement.

Comprendre ces évolutions a été une réelle motivation pour ce travail. En effet, l'identification des réformes scolaires à travers le temps permet la compréhension des finalités de l'école d'aujourd'hui. Comment le métier d'enseignant a-t-il évolué ? Quelles sont les causes de ces modifications ? Ces deux questions ont été les premières interrogations de ce travail. Pour répondre à celles-ci, l'identification des réformes scolaires est nécessaire. Le choix de la recherche porte donc sur l'évolution de l'enseignement et plus précisément sur les réformes scolaires. La problématique est ainsi liée à l'identification des impacts qu'ont ces dernières sur le travail des enseignants. Le *travail enseignant*, comme le mentionnent Hérou et Lantheaume (2008), regroupe les tâches et activités qu'ont les enseignants à pratiquer, ainsi que les rôles à mener. Les transformations scolaires qui se sont produites ces dernières années ont particulièrement modifié l'organisation de travail des enseignants, avec une complexification des tâches, une diversification des activités et une évolution du statut, lié à un processus de professionnalisation du métier. Ces derniers éléments sont-ils engendrés par le rythme soutenu des réformes scolaires ? Quels sont les effets que les réformes éducatives entraînent ?

Perrenoud (1998) décrit le rythme des réformes scolaires et leur mise en place dans le système scolaire comme une introuvable synchronisation. Quelles sont les causes de ce manque de synchronisation ? Sont-elles dues aux résistances des enseignants ? Les réformes scolaires s'inscrivent dans un système politique en mouvance, au même rythme que les évolutions de la société. En Suisse, depuis une vingtaine d'années, l'uniformisation des contenus à enseigner est devenue une priorité. Le concordat d'HarmoS a été introduit en Romandie et au Tessin. Cette réforme en a amené d'autres, pour compléter et atteindre ses objectifs.

Au cours de ce travail, les motivations et intérêts de recherche ainsi que le cadre théorique seront explicités dans une première partie. Ce dernier présentera le système scolaire suisse, les réformes, les volontés de réformer et les conséquences de ces changements. Le chapitre de la méthodologie permettra d'identifier la nature du corpus, le choix de la récolte de données, l'échantillonnage ainsi que la méthode d'analyse. Finalement, la présentation et l'interprétation des résultats seront présentées dans le chapitre de l'analyse, avant de conclure et de répondre à la question de recherche.

# Chapitre 1. Problématique

## 1.1 Définition et importance de l'objet de recherche

### 1.1.1 Raison d'être de l'étude

À l'aube d'un début de carrière, l'interrogation sur ce qu'est réellement le métier d'enseignant, comment il a évolué et quelles sont les réalités du système éducatif sont des questionnements qui doivent être éclaircis. Cette grande thématique m'intéresse pour trois raisons : ma curiosité face au travail enseignant, mon intérêt pour la politique, mon questionnement sur l'impact des réformes sur mon futur métier.

Étant parfois touchée par les discours tenus sur les enseignants dans notre société, je suis très curieuse de connaître ce qui peut pousser les individus à parler ainsi. En effet, nous entendons très facilement de grandes généralités sur le travail effectué par les enseignants : « Pour ton travail, tu n'as qu'à préparer un bricolage, une comptine et le tour est joué », « ne vous plaignez pas d'avoir des horaires agréables la semaine et en plus d'avoir autant de vacances ! ». Ces paroles, qui peuvent provenir de nos proches, me choquent... Comment se fait-il que l'image de l'enseignant a autant évolué ? Comme le mentionne Pochard (2008), l'enseignant est passé de la référence d'un village au bouc émissaire de la société ; pourquoi ?

De plus, entendre des enseignants, lors de discussions dans les salles de maîtres, ayant parfois plus de trente ans d'expérience exprimer leur mécontentement face au système scolaire me fait réfléchir sur l'actualité et la place de mon futur métier dans notre société. Ces enseignants expérimentés affirment que « le métier que je pratique dans ma classe aujourd'hui n'est plus le même que quand j'ai commencé ma carrière », « tous ces changements qu'on nous impose, j'en mets certains en place pour bien faire et pour le reste, je passe ». Les enseignants sont fatigués, épuisés même, par des changements qui leur sont constamment imposés. Cette thématique, présente dans une enquête du syndicat des enseignants romands (SER) sur la santé des enseignants (2017), m'a particulièrement interpellée. Pourquoi les enseignants sont-ils parfois si accablés à la suite de certaines décisions politiques ?

Lors du troisième semestre de ma formation à la HEP BEJUNE, en deuxième année, j'ai pu suivre l'atelier de recherche de Madame Pasche Gossin qui traitait le travail enseignant et qui s'intitulait « Comprendre le travail enseignant, c'est compliqué ». J'ai véritablement été séduite par toutes les recherches effectuées autour de cette thématique, et cela m'a confortée dans l'idée de faire un mémoire sur ce thème. J'ai découvert les réalités de travail de

mon futur métier : une organisation très importante, de grandes (voire lourdes) responsabilités, un contact qui peut parfois être fastidieux avec les parents, la quantité du travail réel à réaliser (autant en classe qu'à la maison). Grâce à ce sujet, j'ai compris le métier/travail des enseignants et je souhaite, maintenant, aller plus loin et pousser une réflexion plus pointue pour comprendre les réformes scolaires et leurs impacts sur le travail de l'enseignant.

Si l'on sort un instant du contexte de l'enseignement lui-même, je m'intéresse personnellement à la politique. J'aime m'informer, être au courant et comprendre l'actualité politique en général, et plus particulièrement ce qui concerne l'éducation et l'immigration. À mon avis, un enseignant doit être conscient des réalités politiques de son pays, des réformes scolaires mises en place et des restrictions budgétaires, car ce sont ces éléments qui définissent, en grande partie, ses conditions de travail et donc son enseignement lui-même. Je me questionne souvent sur l'origine des réformes et le mécontentement des enseignants : pourquoi les politiques veulent-elles faire évoluer un travail que certains enseignants ne veulent plus pratiquer ? J'aimerais comprendre les changements qu'il y a eus entre ma propre scolarité à l'école primaire et la situation actuelle. Je me demande ainsi si les réformes scolaires mises en place améliorent réellement l'efficacité du système éducatif.

Aussi, au niveau de la politique, j'ai été fortement interpellée par le manque d'engagement ou même de connaissances de certains enseignants. En effet, lors de mon troisième stage de deuxième année, j'ai passé trois semaines dans une école d'un village de 3600 habitants, où enseigne une vingtaine d'enseignants. Une dizaine de ceux-ci étaient de jeunes enseignants de moins de trente ans. Lors de discussions avec eux dans la salle de maîtres, ils m'expliquaient qu'il était clair et tout à fait normal qu'ils ne soient pas syndiqués. Les raisons étaient les suivantes : la plupart n'avaient pas envie, d'autres disaient que c'était inutile, ou alors trop cher. Je ne pouvais pas comprendre ces propos et cette non-adhésion. Qu'est-ce qui pousse les jeunes enseignants à être toujours plus désintéressés par le système éducatif, alors que les réformes sont toujours plus nombreuses et pesantes ? Le fait de voir que de jeunes enseignants ont si peu de réflexion sur leur propre métier et de constater ainsi le manque de lutte et d'engagement m'a poussée à comprendre l'engagement social qu'a mon futur métier dans la société. Y a-t-il un lien entre les réformes scolaires, toujours plus nombreuses, et le manque d'engagement des enseignants au niveau des politiques scolaires ?

### 1.1.2 Présentation et intérêt du problème

La réunion de mes motivations et de mes intérêts m'a permis de trouver ma thématique de recherche : les évolutions du métier d'enseignant. Grâce à mes intentions, j'ai pu formuler les questions de départ qui m'ont orientée vers le cadre théorique. Les principaux questionnements étaient les suivants :

- Quelles sont les évolutions du métier d'enseignant ?
- Comment fonctionne le système scolaire en Suisse ?
- Comment le système scolaire suisse a-t-il évolué, et plus particulièrement en Suisse romande ?
- Quelles sont les causes de ces changements ?
- Comment les enseignants ressentent-ils les évolutions de leur propre métier ?

Ainsi, grâce aux questionnements de départ, j'ai pu cibler mes recherches d'informations grâce à des lectures exploratoires, qui m'ont permis d'orienter et de préciser ma thématique. Maroy (2006) identifie cinq grandes évolutions, qui sont la professionnalisation du métier, les modifications des tâches, les modifications du profil de compétences des enseignants, la perte d'attractivité du métier, l'évolution de la gestion de classe. Chacune de ces évolutions trouve son origine dans différents éléments, entre autres dans les changements démographiques et culturels, l'évolution du métier d'élève et les réformes. C'est sur ce dernier élément que je souhaite accentuer ma recherche.

En effet, les réformes scolaires expliquent, en grande partie, les évolutions qu'a subies le métier, elles font partie de l'actualité politique de notre pays et elles impliquent tous les acteurs de l'éducation : les enseignants, les directions, les syndicats, les politiques.

Dans ce travail, mon intention est donc de mieux comprendre les réformes scolaires, leur mise en place, leur efficacité et donc leur impact sur le travail des enseignants. J'ai décidé d'axer l'objet de la recherche sur la Suisse romande, et plus particulièrement sur l'espace de Berne – Jura – Neuchâtel (BEJUNE). Je souhaite, au travers de l'évolution du métier d'enseignant, comprendre comment les réformes se sont mises en place et surtout comment les acteurs de l'éducation perçoivent cela.

L'objet de cette recherche touche plusieurs facettes du système éducatif. Je suis tout à fait consciente que les enseignants n'ont pas du tout la même vision sur la mise en place d'une réforme qu'un ministre de l'éducation, et c'est cela qui m'intéresse. J'aimerais, grâce à des entretiens, confronter ces points de vue.

Finalement, l'intérêt de cette recherche réside pour moi dans mes motivations professionnelles et personnelles, et ces dernières sont très bien explicitées et résumées dans le propos de Perrenoud (2001) :

*Aucune formation d'enseignants ne peut ignorer le problème des finalités de l'école et de son sens. Elle ne peut davantage le résoudre, car il est au centre des contradictions du système éducatif et de l'intention d'éduquer et d'instruire. Contradictions entre le souhaitable et le possible, entre les promesses et les actes, entre les belles idées et les résistances du réel, entre les aspirations démocratiques et les mécanismes d'exclusion.*  
(Perrenoud, 2001, *Dix défis pour les formateurs d'enseignants*, p. 123)

Dans cette citation, on retrouve les thématiques phares qui définissent et motivent l'intérêt de mener une recherche telle que je vais le faire. En effet, les finalités et le sens de l'école sont sans cesse remis en cause par la société et par les réformes. Le poids du mot *contradiction* est ici immense, car c'est cette dernière que je souhaite comprendre dans les différents propos qu'ont les acteurs de l'éducation au sujet des réformes. Les contradictions présentes entre les textes des réformes écrits par les politiques, et la mise en place de ces « mêmes » réformes par des enseignants, soit des professionnels, sont des questionnements qui sont très stimulants pour moi.

### **1.1.3 Apports de ce travail de recherche**

Ce travail va m'apporter des connaissances pointues sur l'actualité, mais aussi sur l'historique des politiques éducatives en Suisse. Je parviendrai à répondre aux différents questionnements qui me trottent dans la tête, au sujet des réformes. En plus de cela, ce travail m'amènera surtout une ouverture supplémentaire, un point de vue différent de celui que peuvent avoir les enseignants sur les réformes. Je me réjouis de pouvoir questionner les différents acteurs de l'éducation, soit les enseignants, directeurs et syndicats, dans le but de pouvoir cerner les raisons d'être des réformes scolaires ainsi que leur efficacité.

Dans mon identité professionnelle, ce travail renforcera mes connaissances sur mon futur statut d'enseignante, en étant consciente des évolutions qu'a subies mon métier. Je comprendrai ainsi les raisons des réformes, les modifications des conditions d'enseignement. Aussi, du côté personnel, je serai capable de connaître mon métier d'un point de vue sociétal et légal et capable de le défendre face aux critiques de la société.

## **1.2 État de la question**

### **1.2.1 L'école avant le vingtième siècle**

L'enseignement connaît, dans le monde entier, de grandes évolutions durant l'Histoire. Dans les pays occidentaux, les modifications du métier sont récurrentes et ne cessent de remettre en cause les différents systèmes mis en place antérieurement. Dans les grandes étapes franchies par l'école, nous pouvons citer la séparation de l'église et l'enseignement ainsi que la scolarisation féminine. Dans ce travail, je souhaite m'intéresser particulièrement aux changements à partir de la fin du vingtième siècle au travers des réformes scolaires, afin de pouvoir identifier les évolutions de ce métier et de pouvoir questionner un public qui a connu et vécu ces changements.

Le statut social du maître d'école a fortement changé, avec les évolutions de la structure de la société et des réformes sociales et éducatives (Pochard, 2008). En effet, l'image du maître issu du monde rural, proche de ses élèves ainsi que des parents et très autonome en classe, est désormais obsolète. Les enseignants sont, aujourd'hui, issus de milieux plus favorisés, il y a donc eu un passage de la classe populaire à la classe moyenne.

### **1.2.2 Le système scolaire suisse**

#### ***La confédération***

L'État suisse étant plurilingue et fédéraliste, l'éducation relève principalement de la compétence des vingt-six cantons. Ainsi, la scolarité obligatoire se caractérise par son fort ancrage local et cantonal. Les cantons et leurs communes financent 90% des dépenses d'éducation réalisées par les pouvoirs publics. La Conférence des Directeurs de l'Instruction Publique (CDIP) explique que l'autonomie de chaque canton permet d'établir son propre fonctionnement scolaire et éducatif.

#### ***HarmoS***

En 2006, la Suisse a accepté l'harmonisation à l'échelle suisse de certains éléments éducatifs. Il est important de souligner que tous les cantons romands ont accepté ce concordat. Pour ce qui est de l'école obligatoire, ce mandat constitutionnel d'harmonisation s'adresse aux cantons. Ainsi, au niveau des évolutions du fonctionnement politique, nous pouvons associer les conditions de travail, les changements de tâches, de compétences et d'identités de l'enseignant avec la France. Nous ne pouvons toutefois pas comparer le système suisse et le système français.

En effet, la Conférence Intercantonale de l’instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) explique que dans les deux pays, le métier d’enseignant est en effet situé à la confluence d’interactions multiples et possède bien plus d’acteurs et de facteurs qui interviennent dans l’exercice du métier que d’autres.

### Les cantons

En France, l’État est le donneur d’ordres principal. Ses injonctions sont multiples et variables et portent sur les programmes, les priorités à mettre en œuvre, les nouvelles pédagogies à développer, les impératifs annexes à prendre en compte, l’éducation sanitaire. En Suisse, ce sont les cantons qui sont les principaux gouverneurs en matière de scolarité et d’éducation. Dans l’espace romand, le concordat d’HarmoS établit les lignes directrices, entre autres avec le Plan d’Etudes Romand (PER) qui indique le programme à suivre. Pour l’aspect financier, on observe de profondes différences entre les cantons, avec des budgets différents.

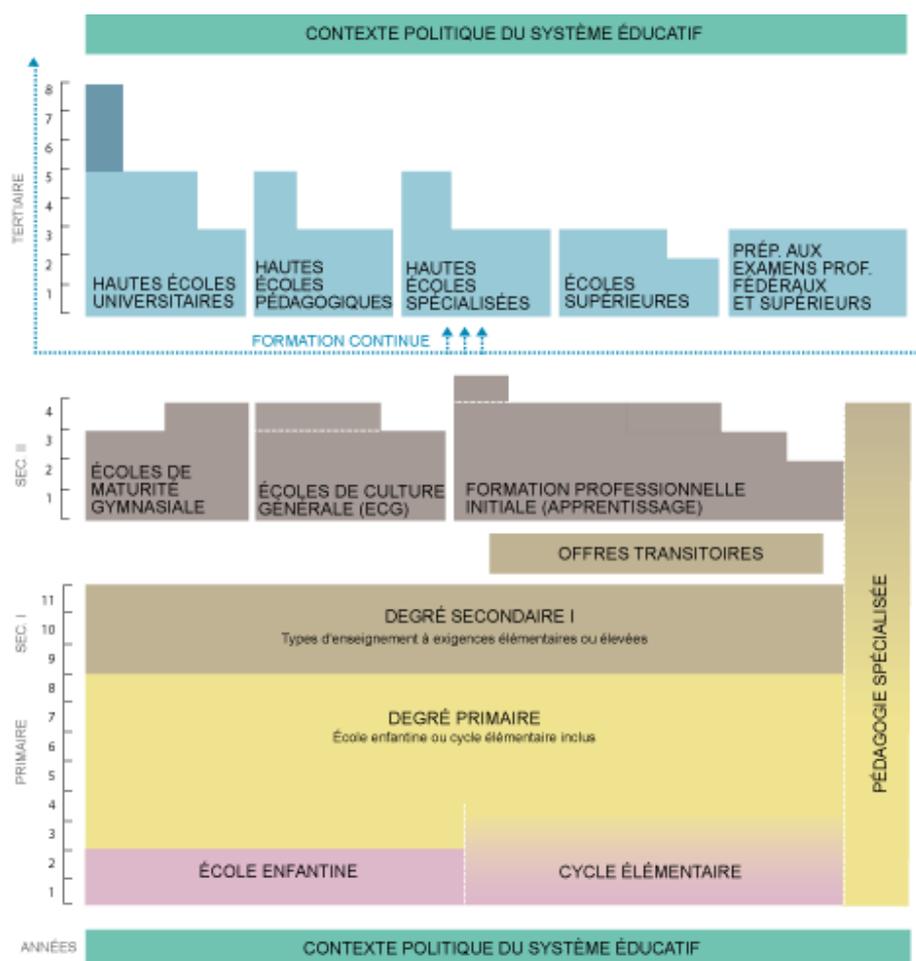


Figure 1 : le système éducatif en Suisse

### **1.2.3 Les réformes scolaires**

#### **Définitions**

Selon la définition du mot *réforme*, le dictionnaire Larousse l'explique comme un changement de caractère profond et radical par rapport à quelque chose, en particulier à une institution, et en visant à améliorer son fonctionnement. La réforme scolaire concerne la modification du système d'éducation dans le but de l'améliorer. Ces initiatives ont plusieurs approches, étant donné qu'elles peuvent se développer à partir de différents points de vue et selon l'analyse de la situation réalisée par ceux qui encouragent les réformes.

La réforme éducative est mise en place à partir d'un large consensus social. En effet, l'éducation affecte l'ensemble de la société et elle ne devrait jamais dépendre d'une idéologie ou d'un gouvernement, mais elle devrait être mise en place par plusieurs analyses et acteurs de l'éducation. Outre la composante politique, la réforme scolaire peut être effectuée pour mettre à jour des méthodes d'enseignement et pour adapter les disciplines à l'actualité. De plus, les évolutions de la société, comme l'inclusion des outils numériques dans l'éducation, amènent des innovations présentes dans la plupart des réformes de l'éducation.

#### **Les réformes scolaires au cœur de la politique et de la société**

Perrenoud (1998) explique que les enseignants actifs depuis de nombreuses années ne savent plus à combien de réformes ils ont « survécu », et ils attendent les prochaines avec philosophie. Une réforme n'est jamais permanente, et les systèmes éducatifs sont conscients qu'aucune réforme ne réglera, à long terme, les problèmes auxquels elle prétend répondre. Par ses propos, Perrenoud (1998) souligne le fait qu'une réforme n'est pas une constante durable. Il la décrit comme un changement permanent : lorsque l'on met une réforme en place, on jette déjà les bases de la suivante, qui la corrigera ou la prolongera quelques années plus tard. Le rythme de réformes s'est accéléré. Toujours selon Perrenoud : « il y a toujours une réforme dans l'air », et il la compare à la manière dont un grand fumeur allume une nouvelle cigarette.

Aussi, Meirieu (1997) observe que la médecine fait des progrès, alors que l'école adopte puis abandonne des réformes. Il souligne ainsi le contraste entre la pratique médicale, qui est basée sur des savoirs et des technologies, et la pratique pédagogique, qui elle est fortement influencée par les croyances, les effets de mode et les conjonctures. Toutefois, selon ce même auteur, ces contrastes peuvent paraître moins vifs si l'on considère les institutions, car les hôpitaux ou la justice par exemple sont également et fréquemment réformés. Les organisations humaines sont en perpétuel changement, et ce dans le but de construire et de contrôler l'action collective.

Avec l'accélération des mises en œuvre des réformes, un souci de rationalisation s'installe, et cela passe par une évaluation rigoureuse et précise des institutions et des politiques. Perrenoud (1998) associe cela à la *culture de l'évaluation*. Par ce terme, il définit la complexité des systèmes et des organisations, en niant les contradictions, les ambiguïtés des finalités et des politiques, les ambivalences des acteurs et les conflits irréductibles qui les opposent. Dans son ensemble, l'efficacité des établissements ne se mesure pas : elle se construit, se négocie, se pratique et se vit. Ainsi l'évaluation est une pratique sociale, qui s'inscrit dans la logique du système, car elle modifie les rapports de force.

### **Les réformes et les finalités de l'école**

Certaines réformes portent sur les finalités mêmes de l'école et d'autres prétendent accroître l'efficacité du système éducatif. Ainsi, Perrenoud distingue plusieurs types de réformes. Ces dernières sont difficiles à distinguer en pratique, tant la limite entre les finalités de l'école et l'efficacité du système est mince. Il compare les réformes à des entreprises humaines, qui ne s'embarrassent pas toujours de trouver une réponse précise à la question. Toutefois, Perrenoud insiste sur le fait qu'il est utile de proposer de nouvelles finalités pour que l'école se remobilise et remplisse mieux ses missions premières. Une réforme est toujours une cure d'idéalisme ! Les finalités de l'école sont formulées dans des textes qui ont force de loi. Tout ce qui est explicitement écrit peut être distingué et compréhensible.

### **Les limites des réformes scolaires**

Lorsqu'une réforme veut être mise en place, on devrait d'abord évaluer l'efficacité du projet, afin d'avoir la certitude d'obtenir un résultat positif. Il faut toutefois noter qu'il y a de grandes divergences entre la conviction de ceux qui veulent modifier le système et ceux qui résistent au changement : on parvient ainsi à un dialogue de sourds. Lorsqu'une réforme prétend améliorer l'efficacité du système éducatif, ceux qui la proposent sont censés expliquer clairement pourquoi ils déduisent la nécessité d'un changement et sur quels arguments ils s'appuient pour prétendre son efficacité. Aussi, décider d'une réforme scolaire, c'est affirmer que l'école ne remplit pas ses missions ou qu'elle peut – ou doit – encore faire mieux. Toutefois, il n'est pas facile de dire et encore moins de démontrer qu'il faut changer l'école. Nous identifions ainsi les limites et la difficulté de mettre en œuvre une réforme. Il est difficile de justifier un changement sans dévaloriser celui qui pratique l'objet à modifier. « Si l'on met en place des réformes, c'est donc que nous nous y prenons mal », disent une partie des enseignants. Ils se sentent accusés d'être inefficaces, incompetents. En effet, toute réforme contient une critique du système en place.

#### **1.2.4 L'identification des réformes scolaires**

Le dernier grand bouleversement scolaire de la Romandie s'est produit il y a neuf ans, avec l'acceptation du concordat de l'harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse romande. Pour ce mémoire, j'ai décidé de localiser mes recherches sur des réformes qui ont eu lieu dans l'ensemble des cantons romands, dont Berne – Jura – Neuchâtel (BEJUNE). L'introduction d'HarmoS, du PER et des moyens d'enseignants officiels sera donc présentée. Le passage de l'Ecole Normale aux Hautes Ecoles Pédagogiques sera également expliqué.

#### **Harmos**

Le concordat HarmoS a été signé par l'ensemble des cantons romands et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2009. Son objectif est l'harmonisation de la scolarité obligatoire. Il fixe au plan national des paramètres bien précis. En effet, dès le premier août 2009 commence un délai transitoire de six ans, où les cantons signataires ont jusqu'au début de l'année scolaire 2015/2016 pour mettre en application les contenus du concordat HarmoS.

En Suisse romande, de grands bouleversements ont eu lieu ces dernières années. Notons tout d'abord les changements « organisationnels ». L'entrée à l'école enfantine est fixée à quatre ans révolus ; l'organisation des premières années scolaires reste toutefois du ressort des cantons. Pour ce qui est de l'uniformisation des structures scolaires cantonales, le degré primaire (école enfantine incluse), devra durer huit ans et le degré secondaire I devra durer trois ans. De plus, la mise en place du concordat HarmoS implique l'introduction d'horaires blocs et de structure de jour. Il s'agit des temps de présences scolaires par semaine, qui garantissent que tous les enfants de l'école primaire fréquentent l'école durant cinq matinées et qu'ils bénéficient d'une à quatre après-midi d'enseignement. Ces horaires blocs contribuent donc à simplifier la garde des enfants en milieu familial, mais aussi à proposer des offres d'accueil extrascolaire.

D'autre part, la mise en place d'HarmoS a entraîné des modifications au niveau du contenu et de la formation de l'enseignement. L'introduction du Plan d'Etudes Romand a mis en place des standards nationaux de formation pour la scolarité obligatoire et leurs attentes sont vérifiées dans le cadre du monitoring suisse de l'éducation. Nous pouvons ainsi identifier des standards de performance fondés, par domaine disciplinaire, basés sur un cadre de référence qui inclut des niveaux de compétences.

Deuxièmement, des standards de contenu de formation sont mis en œuvre dans l'enseignement. L'introduction de ceux-ci engendre de grandes modifications dans l'enseignement des disciplines, mais également dans leur planification. Ces standards décrivent des compétences mesurables et vérifiables. Il s'agit de déterminer les compétences minimales que chaque élève doit avoir acquises à des moments bien précis (fin de la quatrième, huitième et onzième année de scolarité). Parallèlement, d'autres standards seront définis pour d'autres domaines spécifiques. Ces attentes et les objectifs sont définis et explicités par le Plan d'Etudes Romand (PER).

### **Introduction du Plan d'Etudes Romand (PER)**

Le PER constitue une référence permettant aux professionnels de l'enseignement de visualiser les contenus d'apprentissage, d'organiser leur enseignement, de disposer, pour chaque cycle, d'attentes fondamentales utiles à l'évaluation des apprentissages, dans la perspective de décision de promotion, d'orientation ou de certification. De plus, il permet aux enseignants d'utiliser les ressources et moyens d'enseignement en accord avec le cadre de référence et de situer leur travail dans le cadre d'un projet global de formation. Le PER est entré en vigueur dès la rentrée scolaire 2011-2012.

Celui-ci est organisé en trois domaines :

1. *Les domaines disciplinaires* : ils reprennent et déclinent l'ensemble des disciplines communes aux cantons romands et comprennent cinq disciplines : les langues, les mathématiques et sciences de la nature, les sciences de l'Homme et de la société, les arts, et le corps et les mouvements.
2. *La formation générale* : elle regroupe les principales visées éducatives de l'école et transversales aux domaines. Cela contribue à compléter les connaissances et compétences développées dans les domaines disciplinaires. Elle est divisée en cinq « thèmes », qui sont les MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication), santé et bien-être, choix et projets personnels, vivre ensemble et exercice de la démocratie, interdépendances (sociales, environnementales, économiques).
3. *Les capacités transversales* : elles comportent la collaboration, la communication, la réflexion, la démarche critique et la pensée créatrice. Elles ne font pas l'objet d'un enseignement spécifique, mais ce sont les domaines et les disciplines qui sont chargés de les développer au travers des apprentissages et activités menés en classe.

La partie centrale du PER décrit l'ensemble des contenus d'apprentissage pour chaque domaine et chaque discipline associée. On y voit apparaître la progression des apprentissages, les attentes fondamentales et les indications pédagogiques. Avec l'introduction d'un tel document, les enseignants ont vu leur organisation et leur enseignement changer. Les contraintes, avec les objectifs à atteindre, sont plus importantes et peuvent être pesantes. Aussi, les enseignants doivent avoir une collaboration plus étroite entre eux. En effet, ils doivent être au courant de ce que leurs collègues effectuent afin d'être à jour avec leur matière.

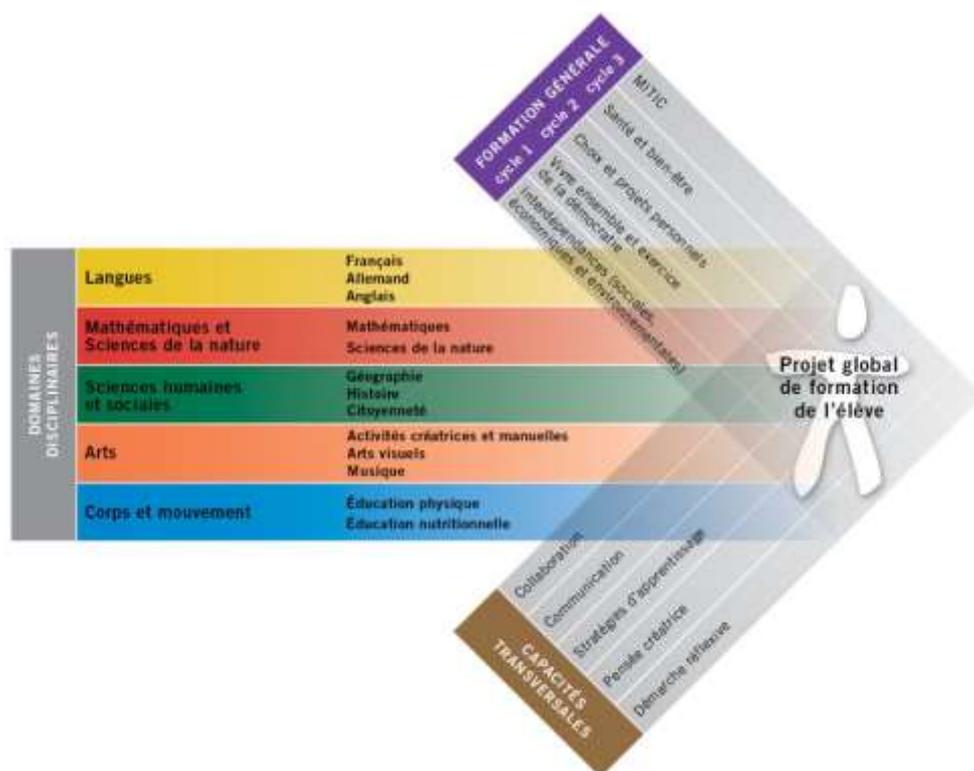


Figure 2 : les visées du nouveau Plan d'études Romands (PER)

### Introduction des MER

La mise en œuvre du nouveau plan d'études a constitué une révolution chez les professionnels de l'enseignement. En effet, les enseignants et les cadres se sont engagés à actualiser leurs pratiques professionnelles et leurs références, et à les partager dans l'espace romand. Les moyens d'enseignements romands officiels ont donc été introduits. Ils ont impliqué des adaptations, légères ou plus lourdes, ainsi que des modifications dans la manière d'organiser l'enseignement. Un moyen d'enseignement romand officiel est acquis auprès d'un éditeur, ou il peut être réalisé en Suisse romande et être accepté par tous les cantons romands en vue d'une introduction généralisée.

Les buts premiers de ces moyens officiels sont :

- Le respect des objectifs et les progressions d'apprentissage du PER, sans pour autant les couvrir tous de manière exhaustive.
- La disponibilité de ressources à l'échelle intercantonale, cantonale et locale.
- La garantie que l'harmonisation voulue soit réalisée dans tout l'espace romand de la formation.

Tout comme le PER, l'introduction des MER a aussi des répercussions sur l'organisation et le contenu de l'enseignant. Les enseignants ont désormais un fil rouge à tenir, pour être en lien avec le PER et les objectifs qui y sont décrits.

### **De l'Ecole Normale à la Haute Ecole Pédagogique**

Durant les années 2000, un tournant historique a lieu dans notre pays en matière de formation des enseignants : le passage des écoles normales aux Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP). Dans toute la Suisse, seize HEP ont été créées, selon les accords de Bologne. Le but de cette transition était de viser une meilleure formation, une valorisation de la formation. Précédemment, la formation en école normale durait entre une année et quatre ans, et une cinquantaine d'écoles étaient établies en Suisse. En France, la formation à l'Institut Universitaire de la Formation des Maîtres (IUFM) ne dure que deux ans (Maulini, 2006).

La HEP des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP BEJUNE), a ouvert ses portes à la rentrée d'août 2001 aux étudiants, et ce fut la première en Suisse. Selon les premiers directeurs de cette institution, il s'agit de la HEP la plus complète à ce jour, avec une formation primaire, une formation secondaire I et II, une formation au Master en enseignement spécialisé, un département de recherche, une formation continue, ainsi que de grandes collaborations avec différents partenaires, tels que l'Université de Neuchâtel, les HEP de Suisse et d'autres institutions.

Le passage de l'école normale aux Hautes Ecoles Pédagogiques a été marqué par une évolution de cette nouvelle école vers l'université, avec l'obtention d'un Bachelor. Les questionnements sur l'ambiguïté du système sont toutefois présents : les HEP sont-elles désormais plus rattachées aux universités ou au monde professionnel ? Avec cette grande transition Ecole Normale – HEP, un changement d'échelle s'en est accompagné : on est passé d'une dimension nationale à une dimension de plus en plus internationale, avec les accords de Bologne. La question principale qui s'est posée suite à l'annonce de cette grande réforme était : pourquoi réformer ?

La réponse première était : la *qualité*. En effet, cette réponse est souvent donnée comme argument justificateur des réformes scolaires. Avec les changements de la société de plus en plus rapides, on a décidé de basculer l'école de maîtres au niveau tertiaire : intégrer cette formation dans l'univers des Hautes Ecoles. De plus, l'*harmonisation* figure parmi les moteurs de l'introduction de HEP.

### **1.2.5 Les conséquences des réformes scolaires**

Le fonctionnement du système scolaire suisse a désormais été décrit, et les réformes scolaires ont été définies et identifiées pour la partie de la Suisse romande. Il est maintenant temps d'identifier, suite à ces réformes scolaires et changements politiques, quels sont les impacts sur le métier de l'enseignant.

#### **Un métier qui devient une profession**

La professionnalisation est l'une des notions qui revient le plus souvent dans la question du métier d'enseignant durant ces dernières années. Ce concept est défini comme la conversion progressive des enseignants à de nouveaux modèles de professionnalité (Cattonar & Maroy, 2000, p. 23). Toutefois, selon ces auteurs, le passage de métier à profession fait encore l'objet de plusieurs débats. Pochard (2008) explique qu'avec l'augmentation incessante d'exigences extérieures, l'élévation du niveau attendu, les évaluations des enseignants toujours plus pointues et les réformes, le métier d'enseignant prend une autre tournure. L'enseignant n'est plus le « maître d'école » qui s'occupait seul de sa classe.

Selon Perrenoud (1966), le métier d'enseignant se transforme avec trois différentes tendances. La première est l'ambition toujours plus grande des politiques éducatives : on veut que les jeunes atteignent un degré d'étude élevé. En effet, Stephan (2017) relève dans un article de l'Éducateur qu'avec la pression économique qui règne actuellement, obtenir un diplôme professionnel ou du degré secondaire II est devenu, en quelque sorte, la condition minimale pour éviter la précarité de l'emploi ». Deuxièmement et en plus du domaine économique, Perrenoud (1996) relève le fait de pouvoir accéder, grâce à un bon niveau, à une société toujours plus complexe, multiculturelle, individualiste et affectée par de nombreux changements et s'y intégrer. La barre est ainsi placée plus haut, et la société attend beaucoup du système éducatif, et donc des enseignants. Finalement, c'est l'ensemble des deux premières tendances qui amènera les enseignants à exercer leur métier autrement et les politiques devront s'adapter à ces sociétés complexes avec des réformes, ce qui donne ainsi naissance à une troisième tendance de la professionnalisation du métier d'enseignant.

## **Des tâches toujours plus complexes**

Avec les réformes mises en place, les tâches de l'enseignant ont évolué et certaines sont même venues s'ajouter à son cahier des charges. Toutefois, Maroy (2006) explique que le travail de « base » de l'enseignant, le fait d'enseigner des savoirs aux élèves et de leur transmettre des valeurs, n'a pas connu de grandes modifications.

La professionnalisation joue un rôle important dans les modifications des tâches à effectuer. Selon Maroy (2006), ces dernières sont devenues plus complexes, avec l'insistance axée sur les compétences pédagogiques, la réflexivité, la capacité de travailler en équipe et le développement personnel.

La charge, la complexité et la diversité de travail chez les enseignants avaient déjà été remarquées dans les années 1980, par Demailly (1987). Selon elle, l'évolution des outils informatiques à l'école, la multiculturalité toujours plus présente, l'autonomie donnée aux enseignants sous l'influence de contraintes toujours plus fréquentes avec plus de travail administratif et des changements politiques qui apparaissent en matière d'éducation, sont une réelle évolution du métier et du travail du maître. Il s'agit ainsi d'une redéfinition du curriculum de l'enseignant.

Les enseignants doivent gérer autrement leur classe. Le temps de travail est ainsi prolongé et redéfini. Demailly (1987) a étudié les pratiques professionnelles des enseignants et par le biais de ses recherches, divers facteurs peuvent expliquer ces modifications. Premièrement, la notion de l'évolution du public scolaire se modifie, avec la société. Deuxièmement, cet auteur évoque les directives politiques qui engendrent des changements. Nous pouvons ainsi comparer ce point avec les réformes scolaires qui influencent le travail des enseignants. Cette complexification de travail prescrit se traduit par des changements organisationnels du travail et de nouvelles formations continues. On peut ainsi faire le lien avec la professionnalisation du métier.

## **Le profil de compétences des enseignants remis en cause**

Avec la complexification, la diversification ainsi que l'intensification du travail de l'enseignant dues aux changements sociétaux, aux réformes et aux décisions politiques, son profil de compétences est remis en cause. Le profil du métier (ou de la profession), n'étant plus le même qu'avant, n'a cessé d'évoluer. Les modifications se présentent par des conditions de travail plus rudes, des tâches administratives supplémentaires.

Ainsi, le métier n'est plus simplement lié au fait d'être seul face à sa classe, en prenant toutes les décisions, mais il est devenu un métier qui requiert des compétences multiples. Une analyse Univox effectuée pour un rapport de la CDIP (1996-2005) explique que la profession s'oriente toujours plus vers la performance et vers un pilotage efficace. On attend toujours plus des enseignants une compétence professionnelle. Ainsi, l'amour bienveillant envers les enfants n'est plus nommé comme compétence capitale pour devenir enseignant.

Marilyn Osborn (2002) indique que le *curriculum* de l'enseignant est toujours plus chargé et surtout source d'angoisse. Les enseignants se sentent toujours plus instrumentalisés. Concernant l'évolution, les enseignants indiquent qu'ils ont beaucoup moins d'autonomie que précédemment, ce qui engendre « un conflit de valeurs et donc une diminution de leur satisfaction personnelle ».

### **Développement des identités**

Maroy (2006) explique que l'identité de l'enseignant est devenue, au cours des vingt dernières années, plus professionnelle qu'organisationnelle. Avant, l'enseignant entrait en classe, et « décidait » de l'animation de sa classe. Aujourd'hui, l'enseignant idéal est perçu comme devant être un *praticien réflexif*. La forte identité professionnelle qu'a l'enseignant a été héritée au cours de l'Histoire et pèse sur sa pratique. Pochard (2008) souligne que l'identité professionnelle de l'enseignant est très forte. En effet, les enseignants ont une conception marquée de leur métier, qui a été forgée au cours de l'histoire de l'enseignement. Cette conception joue donc un grand rôle sur la façon dont l'enseignant travaille.

Aussi, Pochard (2008) reprend les propos des enseignants, qui expliquent que leur métier évolue à la fois vers plus d'homogénéisation des régimes juridiques et plus de diversification des situations d'enseignement. L'identité change aussi avec le fait d'avoir des contraintes pour atteindre des objectifs et des attentes fondamentales, toujours plus précis. Pochard décrit également les pressions qu'exerce la société sur l'école : « La société attend de l'école qu'elle remédie à tous ses maux et qu'à elle seule elle donne à la jeunesse cette formation et cette éducation qu'aucune autre institution ne parvient à lui délivrer ». Aussi, les enseignants décrivent combien les pratiques professionnelles se diversifient. Beaucoup d'attentes et d'exigences pèsent sur les enseignants.

## **La perte d'attractivité du métier**

Osborn explique que les enseignants ont le sentiment que leur « attachement affectif » à l'enseignement, leur vocation et investissement personnel étaient mis en cause, car ils ont l'impression de ne devenir que des « techniciens spécialisés ».

Différentes causes expliquent ce malaise : la vision qu'a la société de l'école et le manque de reconnaissance des politiques face aux enseignants suite aux réformes mises en place. L'une des forces principales de l'enseignement primaire est la collaboration. Dans les années 1990, le travail en équipe était considéré comme une richesse et provoquait un sentiment de fierté professionnelle. Toutefois, aujourd'hui, les enseignants remettent cela en cause avec les dernières réformes et contraintes intervenues dans leur travail. Ils trouvent cela pesant, avec la quantité de travail supplémentaire que cela implique. Ils doivent participer à de nombreuses séances en équipe pédagogique, et leur travail en parallèle pour la classe est conséquent.

## **1.3 Question de recherche et objectifs de recherche**

### **1.3.1 Identification de la question de recherche**

Selon le principe de l'entonnoir, j'ai pu partir de la thématique très large des évolutions de l'enseignement pour arriver à la thématique plus pointue et précise qui est les réformes. J'ai ainsi pu obtenir un fil rouge pour le cadre théorique de mon mémoire. Après l'élaboration de la partie théorique, j'ai pu créer des liens fortement intéressants entre : le système éducatif suisse et les réformes mises en place ; les réformes scolaires et les répercussions sur le travail de l'enseignant. Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre comment les réformes scolaires sont mises en place et surtout comment elles impactent le travail de l'enseignant.

Ainsi ma question de recherche est la suivante :

*« En quoi les réformes scolaires, telles que l'introduction d'HarmoS, du PER et des MER, contribuent-elles à faire progresser l'enseignement et comment impactent-elles le travail de l'enseignant ? »*

Cette question vise donc à mettre en lien les récentes réformes mises en place en Suisse romande, avec le travail des enseignants. J'aimerais vérifier si les conditions de travail et l'organisation de l'enseignant ont réellement changé avec l'introduction des réformes scolaires. Ainsi, lors de la collecte de données, les différentes réformes scolaires telles qu'HarmoS, l'arrivée du PER et des MER seront exposées. En outre, les différents acteurs de l'éducation s'exprimeront à leur sujet. Ils s'exprimeront également sur les impacts qu'elles peuvent avoir dans le travail. Le travail enseignant englobe tout ce qui attrait aux tâches et aux activités de ce dernier. Finalement, la compréhension des réformes scolaires, au travers de leurs impacts dans le travail de l'enseignant, permettra de vérifier si les réformes contribuent à rendre le système scolaire plus efficace.

### **1.3.2 Objectifs de recherche**

Par rapport à cette question, mes objectifs de recherche ont pour but de diriger et guider mes recherches par rapport à mon thème, et cela va également structurer ma méthodologie, dans la section suivante.

Mes objectifs de recherche sont les suivants :

1. Identifier les volontés du système éducatif en Suisse en matière de réformes scolaires.
  - ➔ Cet objectif a pour but de comprendre les raisons qu'ont les politiques éducatives et les politiques en général de vouloir réformer et donc modifier l'enseignement.
2. Identifier l'impact des réformes sur le travail des enseignants.
  - ➔ Cet objectif vise à identifier les impacts qu'ont les réformes sur l'activité de l'enseignant, en ce qui concerne la charge de travail, les tâches supplémentaires et/ou complexifiées.
3. Vérifier l'efficacité des réformes dans l'enseignement aujourd'hui par rapport aux années 2000.
  - ➔ Cet objectif cherche à vérifier si les réformes qui ont eu lieu au cours des dernières années ont été bénéfiques pour l'enseignement ou au contraire, si elles apportent des éléments plus négatifs dans l'enseignement.
4. Comparer les points de vue sur l'efficacité des réformes chez les acteurs de l'éducation.
  - ➔ Cet objectif vise à mettre en relation les différentes opinions qu'ont les acteurs de l'éducation au sujet des réformes et identifier quelles sont les similitudes et/ou les divergences relatives à cette thématique.

## Chapitre 2. Méthodologie

### 2.1 Fondements méthodologiques

Dans ce deuxième chapitre, mes choix relatifs aux méthodes et à l'analyse de récoltes de données sont présentés. D'après le Petit Robert, la *méthode* est décrite comme un ensemble de démarches que suit l'esprit pour suivre et découvrir la vérité. Dans cette section, le but est d'identifier des méthodes qui correspondent aux objectifs de recherche et au cadre théorique. Des entretiens ont donc été menés pour ce travail. Pour comprendre l'impact des réformes dans le système scolaire et dans l'activité des enseignants, rencontrer les gens et pouvoir échanger avec eux est le meilleur choix.

#### 2.1.1 La recherche qualitative

La démarche choisie est une approche qualitative. En effet, elle a tout de suite été prioritaire par rapport à l'approche quantitative, car il s'agit ici de comprendre et de savoir « comment » et « pourquoi », et non pas de savoir « combien ». Fortin (2006) indique que, dans la méthode qualitative, l'accent est mis sur la compréhension élargie de phénomènes. Ce type de recherche est ainsi basé sur la qualité des informations. Il ne s'agit donc pas de faire des statistiques et des pourcentages, en analysant la quantité, mais d'avoir un contact personnel avec les personnes interviewées.

Les mots, les phrases sont analysés et interprétés. Le but d'une telle recherche est de faire surgir des significations, afin de donner du sens à un phénomène, comme l'explique Mucchielli (2009). Dans le cas présent, je souhaite identifier les perceptions qu'ont les différents acteurs de l'éducation par rapport aux dernières réformes mises en place en Romandie et dans l'espace BEJUNE. La démarche qui est le plus rattachée à l'humain est prioritaire, puisqu'il s'agit de pouvoir faire parler les professionnels de l'éducation sur ce qu'ils vivent, dans leur travail, par rapport à ces changements.

Finalement, la recherche qualitative, grâce à une perspective interne, permettra de saisir de manière plus vraisemblable la réalité d'une situation politique. Avec de l'empathie, on rejoint mieux la vie des personnes concernées (Martin, 2010). Inversement, la recherche quantitative ne permettrait pas de comprendre et de saisir le sens des réformes et des changements mis en place dans le système éducatif. Les entretiens sont donc la méthode la plus conforme aux éléments explicités ci-dessus. Ils permettent une rencontre, avec la personne interviewée, avec une dimension humaine, c'est-à-dire un réel contact.

### **2.1.2 Démarche compréhensive**

Pour cette recherche, l'approche compréhensive permet de récolter des informations dans le but d'identifier et surtout de comprendre les impacts qu'ont les réformes sur le travail des enseignants. Les questions posées lors de l'entretien serviront donc de guide, afin de pouvoir recueillir leurs perceptions. Le guide d'entretien ne sera toutefois pas trop dirigé et fermé, dans l'optique de laisser les professionnels de l'éducation s'exprimer comme ils le souhaitent sur cette thématique des réformes. D'après Boutin (2006), les questions de l'entretien invitent ainsi les personnes interviewées à se confier. Aussi, cet auteur explique qu'il est crucial de laisser les personnes s'exprimer comme elles le souhaitent, en respectant les silences et en restant neutre.

La démarche compréhensive étant prioritaire dans cette démarche de méthodologie, il est aussi important de souligner qu'une démarche descriptive peut entrer en jeu. Après avoir identifié et compris les impacts des réformes dans le travail des enseignants, il est nécessaire de pouvoir les mettre en relation avec la mise en place des réformes et de décrire comment ces impacts ont lieu, comment ils interviennent dans le travail de l'enseignant. Les réformes étant un sujet actuel et qui engendre de nombreux débats, le but de ces deux approches est de tracer un portrait du phénomène.

### **2.1.3 Type de démarche**

Pour cette démarche méthodologique, deux types de démarche sont utilisés : la démarche déductive et la démarche inductive. Lors des cours de recherche de Madame Pasche Gossin du troisième semestre, nous avons vu que les différentes démarches pouvaient être liées entre elles. Premièrement, la démarche déductive m'a été utile lors de la rédaction de mon cadre théorique, où j'ai pu identifier les différents thèmes liés à ma problématique. Ceux-ci m'ont permis de rédiger ma question de recherche ainsi que mon guide d'entretien. Deuxièmement, le raisonnement inductif est aussi utilisé, afin de faire émerger de nouveaux thèmes lors de l'analyse de données. En effet, le type d'entretien étant semi-directif, cela me permettra d'obtenir des thématiques supplémentaires à celles identifiées premièrement.

### **2.1.4 Visées et enjeux**

Pour ce travail, la visée de l'objectif de recherche est de type heuristique. L'identification des perceptions qu'ont les enseignants sur la mise en place des réformes permettra de découvrir les impacts qui sont engendrés par ces dernières. Il s'agit ainsi non seulement de comprendre, mais aussi d'analyser. Dès lors, après avoir récolté les informations pour le cadre théorique, et après avoir obtenu les renseignements à la suite des entretiens, je pourrai donc analyser les réformes vécues par les enseignants et professionnels du monde scolaire.

## **2.2 Nature du corpus**

Pour la récolte de données, j'ai choisi le moyen de l'entretien. L'*entretien* se définit comme une conversation suivie entre deux ou plusieurs personnes, mais surtout comme source de confidences et de témoignage sur une thématique donnée (Baribeau & Royer, 2012, p. 37). Aussi, il produit un discours et enregistre le réseau d'idées d'un groupe de personnes sélectionnées pour faire ressortir leur vision subjective sur un thème, et dans le cas présent, les réformes scolaires. Chaque entretien est unique, il implique donc un rapport interpersonnel intense entre le chercheur et la personne questionnée. Le chercheur se doit de faire preuve de compréhension et de reformulation. De plus, il est important de respecter les moments de silence, pour que l'interviewé se sente libre de réfléchir.

Le type d'entretien mené pour cette recherche est de type semi-directif ou semi-structuré. Il s'agit d'entrevues où certaines questions sont planifiées, mais où la personne est libre d'aborder d'autres aspects du sujet dans l'ordre qui lui convient. Boutin (2006), distingue l'entretien semi-directif en expliquant que ce n'est pas une discussion ouverte, ni un entretien fermé avec des questions trop précises. Durant les entretiens, ces auteurs indiquent qu'il est important mettre les personnes à l'aise, de leur donner la parole rapidement, de poser des questions larges et de rester attentif aux comportements non-verbaux. Aussi, il est crucial de ne pas poser un trop grand nombre de questions, des questions fermées ou trop spécifiques.

### **2.2.1 Récolte des données**

Le guide d'entretien a été réalisé sur la base de la question et des objectifs de recherche. Pour comprendre l'impact des réformes scolaires sur l'activité des enseignants, quatre dimensions principales ont été identifiées :

- La mise en place des réformes scolaires
- Le concordat HarmoS
- Le nouveau plan d'études romand
- L'introduction des moyens officiels d'enseignement romands

Pour la rédaction du guide d'entretien, j'ai donc utilisé ces quatre dimensions pour la formulation des différentes questions. Ainsi pour chacune des catégories, une voire deux questions principales sont posées, accompagnées de relances, si certaines ne sont pas bien comprises.

Selon l'échantillonnage, deux guides d'entretien sont réalisés. Ils sont tous les deux créés sur la même base, grâce aux quatre grandes dimensions, mais les questions sont formulées selon l'acteur questionné (enseignant ou directeur d'établissement).

Les réformes scolaires	<b>La mise en place des réformes scolaires</b>	<p>La Suisse, et plus particulièrement la Suisse romande, a connu de profonds changements en matière de scolarité, depuis plusieurs années. Vous vivez activement ces évolutions, que pensez-vous des réformes mises en place ?</p> <p>Pouvez-vous m'indiquer les principaux changements qui se sont produits ?</p> <p>À la suite de ces changements, quelles ont été les transformations majeures dans l'enseignement ?</p> <p>On peut entendre les enseignants dire que les réformes mises en place par les politiques sont installées, car on ne leur fait pas confiance, qu'en pensez-vous ? Est-ce une réalité ? Ou seulement un ressenti chez les enseignants ?</p> <p><i>Relance : Selon vous, pourquoi souhaite-t-on réformer l'enseignement ?</i></p> <p>HarmoS est entrée en vigueur depuis 7 ans maintenant, peut-on déjà mesurer l'efficacité des réformes qui en ont découlé ? <i>Relances : Pourquoi ? Comment ?</i></p>
	<b>HarmoS</b>	Si l'on prend maintenant la réforme d'HarmoS plus précisément, cette dernière a considérablement transformé l'organisation et les activités d'enseignement (citer exemples), que pensez-vous de ses apports ?
	<b>PER</b>	Avec l'arrivée d'HarmoS, le PER est entré en vigueur, afin de clarifier les objectifs et les compétences à atteindre / à travailler. Pensez-vous que cet outil a amélioré le travail de l'enseignant ? Pourquoi / comment ? Comment impacte-t-il le travail de l'enseignant ?
	<b>MER</b>	Tout comme le PER, les moyens officiels d'enseignement romands sont arrivés pour uniformiser les contenus à enseigner. Est-ce une richesse pour les enseignants, ou au contraire, une charge de travail supplémentaire dans la planification des enseignants ?

Figure 3 : guide d'entretien - directeur d'établissement

## 2.2.2 Procédure et protocole de recherche

Après avoir établi le guide d'entretien et sélectionné le public à questionner, une lettre de demande et un contrat d'engagement ont été rédigés. Ce contrat visera à préciser les aspects de confidentialité, comme le recommande le code d'éthique de la recherche pour les Hautes Ecoles Pédagogiques. Ces deux documents se trouvent dans les annexes du mémoire.

Dans un deuxième temps, une prise de contact avec l'échantillonnage est effectuée. Elle est effectuée par email ou par téléphone, en envoyant, par la suite, la lettre de demande. Après avoir pris rendez-vous avec les personnes à interviewer, les questions du guide d'entretien seront affinées, selon le public auquel je ferai face. En effet, les questions ne sont pas directement posées de la même manière si je m'adresse à un enseignant ou à un directeur d'établissement.

Les entretiens sont enregistrés, dans le but de pouvoir les réécouter et surtout dans le but de les retranscrire. Cette méthode a aussi été privilégiée, pour éviter de devoir prendre des notes durant les entretiens, afin de maintenir un contact visuel avec l'interviewé.

Dans un troisième temps, j'ai rencontré les enseignants et directeurs pour mener l'entretien. Ils ont tout d'abord signé le contrat de recherche. Je leur ai ensuite expliqué le déroulement de l'entretien et clarifié les informations au niveau de la confidentialité et de l'enregistrement

### 2.2.3 Échantillonnage

Comme le définit Lamoureux (2000) : « l'échantillonnage est une procédure par laquelle le chercheur détermine un sous-ensemble d'une population à partir duquel se fera la collecte de données ». Grâce à mes objectifs de recherche, j'ai pu choisir les sujets à questionner. Quatre enseignants et deux directeurs d'établissements ont été choisis.

Tableau 1 : population cible - enseignants

	Degrés	Années d'expérience	Dénomination
<b>Enseignantes primaires</b>	1-2H	20 ans	ENS 1
	3-4-5-6H	15 ans	ENS 2
	5-6H	18 ans	ENS 3
	7-8H	30 ans	ENS 4

Les enseignantes questionnées ont toutes une grande expérience dans l'enseignement. Pour pouvoir comprendre les réformes éducatives, il était primordial que le public ait réellement vécu ces changements, afin de pouvoir nous décrire l'avant-après HarmoS. De plus, les enseignantes travaillent dans différents degrés, ce qui amène des notions et explications supplémentaires sur les réformes mises en place, puisqu'elles dépendent justement des degrés et cycles d'enseignement.

Aussi, deux directrices ont été questionnées pour ce travail. L'une d'elles est également responsable de syndicat, ce qui implique ainsi une ouverture supplémentaire pour l'échantillonnage. Le statut de responsable syndical permet d'avoir un regard supplémentaire sur les réformes. Tous les acteurs de l'éducation questionnés pour ce travail sont établis et travaillent dans l'espace BEJUNE.

Tableau 2 : population cible – directeurs d'établissement

	Contexte	Dénomination
Directrice d'établissement	Petite ville Établissement sur 3 sites	DIR1
Directrice d'établissement et responsable syndical	Grande ville Établissement sur 3 sites	DIR2

Pour des raisons de confidentialité, la population interviewée sera nommée sous forme d'initiales, afin de préserver l'anonymat de chacun (par exemple *ENS1* ou *DIR1*). Les directrices questionnées sont toutes les deux à la tête de la direction d'une école qui se regroupe sur plusieurs sites (trois écoles primaires en l'occurrence ainsi que des écoles enfantines sous forme de pavillons). Cependant, le contexte de la ville est différent : l'une est directrice dans une école qui possède plusieurs écoles et l'autre dans une plus petite ville qui ne possède qu'une école primaire.

## **2.3 Méthodes et/ou techniques d'analyse des données**

### **2.3.1 Traitement des données**

Le traitement des données s'est fait en plusieurs étapes, qui sont décrites ci-dessous.

#### *1. Écoute des entretiens*

Après avoir effectué les entretiens, j'ai réécouté chacun d'entre eux, afin de me les remettre en tête.

#### *2. Transcription*

Après la phase de réécoute, chaque entretien a été retranscrit entièrement. Pour ce travail j'ai établi plusieurs règles afin de rendre les textes plus clairs et pour éviter les lourdeurs, comme le conseille Maulini (2008).

- i. Utilisation de la virgule pour marquer les courtes pauses.
- ii. Utilisation de trois points de suspension pour marquer les plus longues pauses.
- iii. Les onomatopées telles que "ben, euh, mmh" sont insérées dans le texte.
- iv. Les négations n'ont pas été rajoutées.
- v. Certaines répétitions de mots ont été supprimées.

### 3. *Relecture*

Une fois la transcription effectuée, chaque retranscription a été relue, plusieurs fois, afin de m'imprégner de ces dernières et de pouvoir commencer l'analyse.

### 4. *Analyse*

Finalement, la dernière étape a pour but d'analyser les données obtenues. L'analyse de contenu a donc été choisie pour ce travail. Comme nous l'avons vu durant les cours de Madame Pasche Gossin (2016), la démarche d'analyse a pour but de regrouper les données en différentes thématiques et dimensions, afin de pouvoir les analyser. Aussi, cette démarche permet de comprendre les perceptions des enseignants.

#### **2.3.2 Méthodes et analyse**

Après avoir imprimé les six transcriptions, chacune a été lue deux fois, afin d'annoter d'une première manière les textes. Ensuite, un code couleur a été choisi pour l'identification des thèmes répertoriés dans les transcriptions. À la suite de cela, d'autres lectures ont été effectuées afin de rechercher précisément les thèmes. Ceux-ci étant nombreux, ils ont été regroupés en catégories, qui elles sont liées aux dimensions décrites dans la problématique. Pour rappel, il s'agissait de la mise en place des réformes, de la mise en œuvre d'HarmoS, de l'introduction du nouveau plan d'études romand et moyens d'enseignement officiels. Ce procédé, Bardin (1977), le nomme *catégorisation*. Il s'agit d'une opération de classification d'éléments et de regroupement par genre d'après des critères définis (ici, les quatre dimensions). L'identification des thèmes a donc permis de comparer les faits entre les différents acteurs et de les interpréter selon la théorie présentée dans le cadre théorique.

## Chapitre 3. Analyse et interprétation des résultats

### 3.1 La mise en place des réformes scolaires

L'analyse et l'interprétation des résultats sont présentées dans ce chapitre. Pour rappel, les dimensions principales sont les suivantes : la mise en place des réformes scolaires, Harmos, le nouveau plan d'études romand, les moyens officiels d'enseignement romands.

#### 3.1.1 Les raisons de réformer

Les raisons de réformer permettent d'expliquer la mise en place des réformes. Elles ne dépendent pas seulement du système scolaire lui-même, mais du système politique en général. La place de la scolarité dans la société et dans le monde politique dépend de plusieurs facteurs : la démographie, les finances, les orientations politiques.

L'introduction et la mise en place des réformes scolaires sont perçues très différemment selon les personnes et selon les rôles au sein du système éducatif. Cependant, tous les enseignants et directeurs questionnés ont relevé comme raison la notion d'*harmoniser*.

#### Harmoniser les cantons de la Suisse romande

« Les politiques ont voulu harmoniser toute la Romandie, pour que l'école soit uniforme partout dans les cantons francophones ». ENS 3  
« Ce qu'on a voulu faire, c'est aménager des choses pour que l'enseignement soit uniforme dans tous les cantons romands, surtout si un enfant déménage ». ENS 4

On retrouve ainsi la volonté d'harmoniser l'organisation entre les cantons, qui implique de nouvelles structures, afin de faciliter le changement de domicile au niveau cantonal en cas de déménagement notamment. Il est nécessaire de distinguer une deuxième volonté d'harmonisation, au niveau des contenus à enseigner.

#### Harmoniser les contenus à enseigner

« Les autorités voulaient certainement harmoniser le système scolaire, pour qu'on enseigne les mêmes disciplines avec plus ou moins les mêmes méthodes dans la Romandie ». ENS 1

En effet, le souhait des politiques suisses est d'uniformiser le système éducatif et le contenu de l'enseignement. Finalement, l'introduction du concordat d'HarmoS à la rentrée 2009 entraîne l'homogénéisation des structures et contenus scolaires en Suisse, pour les cantons qui l'ont signé, comme l'expliquent Giglio, Melfi et Matthey (2012).

Deuxièmement, l'évolution de la société a souvent été citée comme raison de réformer. Le fait que le monde change et que la population des élèves se modifie impliquera bon nombre de changements, et dans le cas présent impliquera, d'une part, la réforme d'HarmoS. Les enseignantes et les directrices d'établissements relèvent également ce point.

**S'adapter à la  
société et la  
mobilité**

« La vie actuelle change, des étrangers arrivent en Suisse, qui font que certaines choses sont réfléchies et changées. La société actuelle en général change, avec les mamans qui travaillent aussi presque toutes. (...) et tous ces changements on les ressent dans l'enseignement ». ENS 1

Aussi, comme l'indique Pochard (2008), le métier d'élève évolue en même temps que les changements sociétaux. L'école devra ainsi s'adapter à ces évolutions en proposant les modifications nécessaires. Toujours selon le même auteur, l'enseignement est situé à la confluence d'interactions multiples. En effet, le système scolaire gravite autour de la compétence des cantons, des communes, des commissions et de la constitution. Ainsi, si l'une de ces sections est touchée par une réforme, l'enseignement le sera également.

Les changements démographiques impliqueront l'arrivée et la création de nouveaux moyens technologiques et de systèmes sociaux. Les enseignantes ont souvent indiqué la notion de « *se mettre à jour* », afin pouvoir s'adapter aux changements de la société et donc aux changements dans les classes.

**Se mettre à  
jour**

« C'est utile de réformer tous les tant d'années. Oui, si on veut avancer avec son temps, il faut réformer. Il faut bien se mettre à jour, par exemple, on a rajouté les MITIC et ça, c'est une très bonne chose, on doit évoluer. On a dû apprendre à aller sur l'ordinateur avec nos classes, trouver des jeux informatiques. Oui, ça a pris du temps, mais ça fonctionne ». ENS 2

Les nouveaux moyens, tels que l'introduction de la Technologie de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE), sont arrivés dans l'enseignement et cela était nécessaire. Comme le souligne Demailly (1987), il était temps pour l'école de se mettre à jour, avec les nouvelles infrastructures informatiques. Toutefois, elle n'a pas eu assez de temps pour s'adapter, certains enseignants ne peuvent pas encore être à jour, pour des questions pratiques ou parfois de volonté. Aussi, ces avancées technologiques ont fait évoluer les pratiques. Les enseignants se doivent désormais de varier leur enseignement pour prendre en compte les besoins des élèves et les nouvelles technologies. Le curriculum de l'enseignant se voit ainsi modifié avec ces évolutions, comme l'explique Osborn (2002).

D'un point de vue plus politique et personnel, les raisons de réformer la scolarité peuvent être liées aux volontés qu'ont les politiciens de mettre en place des changements dans le système scolaire. Les enseignants ont ainsi parfois tendance à pointer du doigt les politiques. En effet, lorsque les enseignantes ont été questionnées sur les raisons qu'ont les politiques de réformer l'enseignement, plusieurs mêmes éléments sont ressortis.

**L'orientation  
politique**

« Alors moi, je me dis qu'il y a toujours des grands penseurs qui sont payés et puis que de temps en temps ils doivent trouver une idée ». ENS 3

« Il y a toujours des nouveaux politiciens, des nouvelles personnes, des nouveaux problèmes ou des anciens problèmes. Ils pensent que c'est bien de changer pour que les choses aillent mieux ». ENS 1

« Dans le monde politique, on aime bien faire des changements, même si ça fonctionne bien, on doit faire quelque chose de nouveau, on change tout, c'est comme ça ». ENS 3

« Il y a des personnes qui se trouvent derrière des bureaux et qui pensent à notre place. L'idée d'harmoniser elle est magique, mais les réformes ne sont pas pensées sur le terrain, c'est pour ça qu'il y a autant de réticences ». DIR 1

Selon l'orientation politique, l'opinion qu'ont les enseignants sur les réformes ne sera pas la même. Aussi, d'un point de vue plus large, l'enseignement peut également varier selon cette même orientation politique. Cette dernière pourra, sans que cela soit fait exprès, se refléter dans l'enseignement du maître ou de la maîtresse. Les propos de certains enseignants montrent qu'il y a une réelle volonté de marquer leur territoire dans le système scolaire, et qu'il est parfois difficile de vouloir changer leur enseignement.

Il ressort de chaque entretien que la perception des enseignants est surtout axée sur le fait de *faire des changements pour faire des changements*. Nous pouvons ainsi nous tourner vers la notion de mécontentement des enseignants face à l'État, comme le soulève Osborn (2002). Cette dernière relève que les réformes engendrent un conflit de valeurs chez les enseignants, et donc une diminution de leur satisfaction face au système. Le fait de voir une augmentation du travail administratif à réaliser à la suite de l'introduction de réformes ne réjouit pas les enseignants.

À l'inverse, les directeurs sont plutôt favorables aux réformes. Ils expriment leur motivation face au processus de l'harmonisation de la scolarisation, ils relèvent l'importance d'être patients et soudés pour vivre ces changements.

#### **La confiance des autorités**

« Ces réformes ne sont pas là pour empêcher les enseignants de faire leur travail, bien au contraire, on fait confiance aux enseignants, ce sont vraiment des personnes très habiles et très capables de travailler dans leur classe et qui font un travail magnifique, ils ne doivent rien lâcher et collaborer au mieux pour avancer avec ces réformes ». DIR 2

Les directions d'établissement ont donc les compétences de faire le lien entre les autorités, la commune, le canton, la commission scolaire, le corps enseignant et les différentes équipes pédagogiques, comme le mentionne le rapport de la CDIP (2016).

Les raisons de réformer qui ont été identifiées dans les entretiens sont les suivantes : la volonté d'harmoniser l'organisation entre les cantons de Suisse romande, la volonté d'harmoniser les contenus d'enseignement, l'adaptation à la société et la mobilité, se mettre à jour par rapport à la société et les orientations politiques. À l'inverse, nous pouvons retrouver, chez les directeurs, un certain optimisme et de la confiance vis-à-vis de ces changements.

### **3.1.2 Entre confiance et méfiance**

Il n'est pas rare d'entendre les enseignants dire que la société ou que les politiques ne leur font pas confiance, ils peuvent se sentir coupables des réformes mises en place et ne se sentent pas efficaces dans leur enseignement à la suite de l'introduction de ces dernières. Lorsque les enseignants ont été questionnés sur le thème de la confiance, ils n'ont pas du tout évoqué le fait que les politiques ou leurs directeurs ne leur font pas confiance.

Ils ont surtout évoqué le fait que le monde actuel évolue ou que les politiques veulent essayer de nouvelles stratégies, comme nous l'avons vu précédemment.

« Je pense qu'on fait confiance aux enseignants, c'est parce que la société évolue justement, les moyens évoluent qu'il y a des réformes, mais je pense qu'on nous fait confiance ». ENS 2

La notion de confiance s'inscrit dans un contexte de tensions, entre les autorités scolaires, les directions et les enseignants. En effet, Osborn (2002) souligne que les enseignants considèrent que les réformes ont des effets néfastes sur la relation entre les politiques éducatives et leur travail. L'implication des politiques dans l'activité des enseignants est perçue comme une charge supplémentaire. Nous pouvons ainsi nous demander si ce n'est pas plutôt les enseignants qui sont méfiants vis-à-vis du système.

Les enseignants sont parfois réticents aux réformes, mais ne le prennent pas personnellement, comme nous pouvons le remarquer avec la notion de confiance. Ils soulignent toutefois souvent le fait que tout est modifié et qu'on ne laisse pas ce qui fonctionnait avant. Les éléments positifs du passé ne sont pas préservés.

« Ce que je reproche aux réformes, c'est souvent qu'on veut tout changer quand on réforme, on ne veut pas essayer de garder ce qui fonctionnait bien dans l'ancien. Il y a du bien partout ». ENS 4

Perrenoud (1998) explique que dès le moment qu'une nouvelle réforme est instaurée, les bases de la précédente sont déjà oubliées. Il y a toujours la rumeur qu'une annonce de réforme est imminente dans le monde éducatif, et ces éléments sont ressentis dans les propos des enseignants et directeurs.

Nous entendons souvent des généralités telles que : « *il y a toujours des individus derrière des bureaux qui mettent en place de nouvelles choses, mais ça ne marche qu'en théorie, et pas en pratique* ». Ce constat a fréquemment été soulevé dans les entretiens. Les enseignants relèvent le fait qu'on ne les consulte pas assez, que les réformes ne sont pas adaptées aux réalités du terrain.

« On devrait plus demander aux personnes concernées ce qu'il faudrait garder et ce qu'il faudrait changer. Il y a toujours du bien dans ce qui était fait avant. Et ça c'est le reproche que je fais aux réformes ». ENS 4

« On veut changer pour changer, et moi je ne comprends pas pourquoi. Si on prend l'exemple de la méthode de lecture, avant, on avait Ratus. C'était donc une méthode de fusion syllabique et lecture globale. On avait les deux possibilités, les deux solutions dans ce livre-là, après on réforme, on change tout ». DIR 1

Nous retrouvons ainsi une incompréhension face au système, une interrogation constante sur les raisons profondes des réformes, de la part des enseignants et de certains directeurs. Les syndicats ne sont toutefois pas forcément de cet avis, il est souvent indiqué que les réformes sont supervisées et élaborées étroitement par avec des commissions formées de professionnels, composées aussi d'enseignants et des directeurs.

« Il y a des enseignants qui sont syndiqués qui ont aussi été engagés dans tout ce travail, de rédaction, de relecture et de facilitation, on a été régulièrement consulté, il n'y a pas que les politiques qui les font... ça a demandé un travail énorme ». DIR 2

Comme l'indique le rapport de 2015 sur le concordat d'Harmos, les commissions qui ont contribué à son élaboration ont veillé à ce que chaque acteur du système scolaire soit impliqué. Aussi, Harmos demande d'avoir une vision plus « ouverte » de l'enseignement, comme l'indiquent Giglio, Melfi et Matthey (2012), en allant au-delà des pratiques scolaires basées uniquement sur l'imitation ou la mémoire. Cette réforme insiste sur de nouveaux courants et de nouvelles compétences transversales, telles que la créativité, la collaboration et la réflexion. Ces trois derniers éléments ne peuvent être transmis et transférés tels quels aux élèves, ce qui implique une modification de l'enseignement et donc des adaptations à faire chez les enseignants.

« Je dirais que les dernières réformes ont révolutionné l'enseignement, surtout au niveau du contenu, avec de nouvelles thématiques qui sont très importantes et qui doivent être abordées à l'école. (...) on a aussi mis un focus sur les capacités transversales et le travailler ensemble. Tout cela, c'est des capacités extrêmement importantes pour l'élève et qui doivent être reconnues ». DIR 2

Les nouvelles thématiques présentes dans le PER seront présentées dans un prochain point. Il est toutefois important de souligner que l'introduction de ces nouvelles compétences est liée aux finalités de l'école et aux évolutions de la société. En effet, Perrenoud (1998) relève l'accélération du rythme des réformes et donc des contenus à enseigner.

### **3.2 L'entrée en vigueur d'Harmos**

L'introduction d'Harmos a été le changement le plus important qui s'est produit dans l'enseignement ces dernières années. Harmoniser, uniformiser étaient les notions clé pour franchir cette grande étape. Certains enseignants ne sont toutefois pas encore convaincus et les directions indiquent que cette uniformisation est en cours.

Pour rappel, Giglio, Melfi et Matthey (2012) listent les éléments principaux d'HarmoS avec l'entrée à l'école obligatoire à l'âge de quatre ans, une durée de l'école obligatoire de onze ans, un nouveau plan d'études, des objectifs redéfinis, des standards nationaux de formation qui décrivent les compétences que les élèves doivent atteindre, l'enseignement de l'anglais dès l'école primaire, des horaires blocs.

### **3.2.1 Les transformations dans l'enseignement après HarmoS**

L'arrivée d'HarmoS a entraîné avec elle un grand nombre de changements, que cela soit au niveau de l'organisation, de l'administration ou de la planification. À la suite des entretiens, nous pouvons remarquer que l'enseignement réel, c'est-à-dire les apprentissages à transmettre, n'a pas été complètement chamboulé. Les enseignants évoquent donc un changement général, sans que leur travail effectif ne change réellement.

« Il n'y a pas eu de grands changements non, pas grand-chose (...), parce qu'il y a, oui, le plan d'études qui a changé, mais en fin de compte, il y a toujours la même liberté, on doit faire passer des choses, mais en fin de compte, on est libre de choisir la méthode qu'on veut. On te propose quelque chose, mais après on est libre, on doit arriver à ce qu'on nous demande. Oui j'ai l'impression que d'atteindre les objectifs c'est ce qui est important. »  
ENS 4

« Concrètement, il n'y a pas grand-chose qui a changé, j'ai pas l'impression de faire un au travail, mon métier n'a pas changé. Les matières ont quelque peu évolué, mais ça va encore, on est toujours assez libre dans ce qu'on veut faire ». ENS 3

La notion de liberté est souvent ressortie. En effet, cette dernière n'a pas été modifiée, les enseignants sont libres d'adopter les choix qu'ils souhaitent, selon les objectifs à atteindre. La liberté du travail de l'enseignant est définie comme l'autonomie professionnelle chez Marroy (2002). L'auteur explique que cette autonomie est partagée entre la liberté qu'ont les enseignants de travailler dans leur classe et les interventions toujours plus présentes des autorités et des décisions politiques. Ainsi, les enseignants ont une liberté de créativité, de temps d'organisation et de travail, mais ils sont toutefois soumis à de nombreuses contraintes liées aux réformes, particulièrement administratives.

Les transformations sur le travail et sur l'organisation des enseignants ne sont pas forcément liées à des effets négatifs. Les enseignants ont souvent relevé les deux aspects des changements.

Tableau 3 : Changements et perceptions à la suite d'HarmoS

Les changements à la suite de l'entrée en vigueur d'HarmoS	Perceptions des enseignants
<p><b>Les horaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Horaires blocs</li> <li>- Augmentation des heures à l'école infantine</li> <li>- Introduction de l'anglais</li> </ul>	<p>« Les horaires sont lourds, vraiment très lourds. Les élèves assistent à énormément de leçons et pour ceux qui ont des difficultés, c'est une énorme charge. On a rajouté des heures, mais on n'en a pas supprimé ailleurs. On n'a pas allégé ». ENS 4</p> <p>« Ce qui a surtout changé, c'est les horaires, particulièrement en 1-2H. Maintenant, les 1ères viennent à 100% à l'école ! ». ENS 1</p>
<p><b>Le plan d'études et les nouveaux moyens d'enseignement</b></p>	<p>« Le plan d'études est arrivé, c'est un guide, on peut toujours enseigner comme on le souhaite ». ENS 1</p> <p>« Ces nouveaux moyens sont chouettes oui, mais on doit tout adapter, modifier pour que les élèves puissent les utiliser ». ENS 2</p>
<p><b>Introduction des langues</b></p>	<p>« Pour certains, l'arrivée de l'anglais si tôt c'est dur, ils n'arrivent parfois pas à assimiler des bases de français, alors en anglais c'est encore pire ». ENS 4</p> <p>« L'anglais a été introduit à partir de la 7H avec Harmos. Je pense que c'est une bonne chose, mais ça fait énormément d'heures pour les enfants. Si on compare les horaires avec des gymnasiens ou des hautes écoles, c'est presque le même nombre d'heures ». ENS 2</p>
<p><b>Le début de la scolarité à 4 ans</b></p>	<p>« Avec l'introduction de l'école infantine à quatre ans, on aimerait que les enfants acquièrent plus de bases plus vite, pour être mieux préparés à « la grande école, (...) à l'école infantine, on s'est beaucoup plus rapproché de l'école primaire ». ENS 1</p> <p>« Avec ce nouveau point, certains petits sont vraiment fatigués, c'est tôt pour eux et ils sont longtemps à l'école. Il y a aussi les contenus qui ont changé, avec l'entrée dans l'écrit et du coup moins de jeux ». ENS 2</p>

Les changements identifiés dans le présent tableau relève que l'entrée en vigueur d'Harmos a modifié certains éléments. Cependant, les enseignants indiquent que leur métier n'a pas changé. Le travail enseignant n'a donc pas complètement évolué.

Les enseignantes de 1-2H se questionnent toutefois sur l'âge de l'entrée des enfants si tôt, et sur le contenu de l'enseignement à l'école enfantine, par rapport à l'école enfantine d'avant. N'est-il pas trop tôt pour ces jeunes élèves ? Est-il vraiment utile d'intégrer si vite l'écrit dans la scolarité ? Les réponses à ces questions résident dans les nouvelles compétences et objectifs visés par le nouveau plan d'études. L'école enfantine, étant devenue obligatoire, vise à préparer les enfants au monde scolaire, et leur permet ainsi de rentrer dans l'écriture et la lecture par le jeu, plus tôt dans leur scolarité.

### 3.2.2 Les effets de l'harmonisation de la scolarité

Selon les points de vue des différents acteurs de l'éducation, l'harmonisation est long processus, qui nécessite du temps, de l'investissement et des coûts. En effet, on retrouve souvent chez les enseignants le fait que l'harmonisation n'est pas encore faite, et qu'elle n'est pas efficace. Mon analyse me permet d'identifier quatre différents types d'effets, qui sont apparus au cours des dernières années : le controlling, le fédéralisme, l'introduction de nouveaux dispositifs (horaires, langues, MITIC) et les finances.

#### 1. L'effet *controlling*

---

« Je dirais vraiment que cette harmonisation est en cours, il y a des choses qui se mettent en place, qui s'harmonisent. Au niveau des directions, on remarque cela avec le *controlling* qui est mis en place. Le plan d'études est harmonisé et fonctionne. Après il y a des grandes différences, qui sont notables, au niveau de l'évaluation dans les différents cantons, du problème salarial, le nombre d'heures, le statut des enseignants, (...), enfin il y a encore un tas de choses qui ne sont pas encore harmonisées ». DIR 2

Comme tout élément présent dans la politique, les réformes prennent du temps à se mettre en place. Il faut que les acteurs du monde éducatif les acceptent, s'en imprègnent et les appliquent dans leur pratique. Perrenoud (1998) relève que les réformes ne sont jamais permanentes et que les problèmes ne seront pas réglés grâce à elles à long terme. Cet auteur décrit aussi le paradoxe entre la rapidité des décisions des réformes et la lenteur de leur mise en place, avec l'écriture des textes de loi, l'adoption de ces derniers par les autorités, les votations.

De plus, il y a une certaine incompréhension au sujet des décisions d'HarmoS et celles des cantons. En effet, une enseignante relève que l'âge de l'entrée à l'école enfantine en Suisse romande est à quatre ans, mais que dans certains cantons, comme Fribourg, les élèves de 1H ne peuvent aller à l'école que trois matins par semaine. Il s'agit là de décisions cantonales.

## 2. L'effet du fédéralisme

---

« Il y a une harmonisation sur certains points, mais pour d'autres, les limites sont encore cantonales, comme les salaires et les problèmes des grille-horaires ». DIR 2

« On demande pas la même chose dans tous les cantons, ce n'est pas le même nombre d'heures ici qu'à Fribourg. (...) et aussi au niveau des moyens, pourquoi ici on a un manuel de français, alors que dans le canton voisin, à dix minutes, ils en ont un autre, ce n'est pas clair ». ENS 2

Le fait que certaines décisions ne soient pas en accord expliquera les réticences et incompréhensions qu'ont les enseignants par rapport à cette réforme. Ils jugent ainsi qu'HarmoS est à l'heure actuelle inefficace, que l'enseignement n'est, à ce jour, pas harmonisé. Toutefois, les enseignants évoquent aussi des bienfaits au niveau de l'organisation suite à l'introduction d'HarmoS.

## 3. Effet de l'introduction de nouveaux dispositifs

---

« Des nouvelles choses sont arrivées, et c'est positif. Il y a l'anglais qui est arrivé, et ça, c'est vraiment une bonne chose. Il y a aussi l'heure d'allemand en plus qui a été rajoutée. Les horaires blocs c'est bien pour les parents qui travaillent. Ça, c'est des bonnes choses, les langues c'est très important ». Lauriane, enseignante.

L'introduction de l'anglais, de son importance dans la société actuelle, l'introduction des MI-TIC, les horaires blocs qui facilitent l'organisation pour les parents ont été des éléments positifs de l'harmonisation de la scolarité.

La question des coûts est un élément non négligeable. Les directions et les syndicats sont évidemment bien au courant des situations, mais les enseignants aussi. En effets, certains évoquent des coûts supplémentaires qui ont été engendrés par les dernières réformes.

## 4. Effet financier

---

« Je pense que ce qui n'est pas beaucoup réfléchi, c'est aussi les budgets votés dans les communes, ils acceptent un budget pour la géographie par exemple, mais pas pour le français. Du coup, on doit tout réadapter, photocopier, et ça coûte une fortune. Après c'est nous qui élisons les gens qui décident des budgets et des moyens ». ENS 2

Nous remarquons ici l'impact qu'a la politique dans les classes, jusque dans les moyens des élèves. La question des coûts sera reprise dans la section des moyens d'enseignement.

### 3.3 Le nouveau plan d'études romand

Le nouveau plan d'études, introduit à la suite d'HarmoS, a amené un vent nouveau dans les établissements scolaires. Ce tout nouvel outil de travail, qui sert de guide précieux aux enseignants, a été accueilli de différentes manières par les enseignants, parfois de façon positive ou plutôt négative.

Tableau 4 : les avantages et inconvénients du nouveau plan d'études romand

Avantages	Inconvénients
<p><b>Collaboration et échange des pratiques</b></p> <p>« Le PER a complètement modifié les relations dans l'établissement, le point positif, c'est vraiment la collaboration qu'il a engendrée. Ça demande vraiment aux enseignants de se mettre en collaboration pour travailler, ils se sont mis d'accord pour travailler, ça les a soudés, pour créer les plans de travail. » DIR 1</p> <p>« Avec le PER, on a eu énormément de discussions avec les collègues, toute cette collaboration c'était vraiment beau quand il y a eu toutes ces nouveautés ». ENS 2</p>	<p><b>Rédaction</b></p> <p>« Personnellement, j'ai horreur de ça, déjà, il faut comprendre ce qu'il y a d'écrit, il faut tout traduire, on utilise des phrases et des mots bien compliqués pour dire des choses toutes simples ». ENS 4</p> <p>« Il y a vraiment beaucoup d'entrées, c'est très vaste, dès fois quand je l'ouvre, je me perds. C'est très ouvert ». ENS 2</p> <p>« Il peut y avoir du bon et du mauvais. (...) pour le négatif, c'est qu'il est dur à lire, il est pas facile à utiliser et à comprendre ». DIR 1</p>
<p><b>Clarification des objectifs</b></p> <p>« Le PER doit être utilisé, et il est utilisé dans l'école, car les planifications sont faites et elles sont claires. Je pense qu'il est vraiment pratique, car ça guide les enseignants, ça leur montre où ils doivent aller ». DIR 1</p> <p>« Le PER est découpé en trois cycles, on comprend bien comment fonctionne la scolarité, avec des objectifs fondamentaux et finaux, et c'est quand même positif de travailler avec des objectifs précis ». ENS 1</p>	<p><b>Nouveaux objectifs</b></p> <p>« Au niveau du contenu, il y a des nouvelles choses, la formation générale, les capacités transversales, c'est tout nouveau pour nous, c'est compliqué pour des petites choses qu'on met déjà en place au final ». ENS 4</p> <p>« Pour les tous petits, en 1-2H je suis plutôt mitigée par rapport à certains objectifs, c'est tôt et complexe ». ENS 1.</p>
<p><b>Nouvelles disciplines</b></p> <p>« C'est bien que le PER ait ajouté des objectifs pour l'anglais, les MITIC, on doit vivre avec ça et se mettre à jour ». ENS 2</p>	<p><b>Nouvelles disciplines</b></p> <p>« Il y a ces nouvelles disciplines qui sont décrites dans le PER, c'est vraiment très vaste, cette formation générale et ces capacités transversales ». ENS 4</p>

La collaboration est une conséquence très positive de l'arrivée du PER dans l'activité des enseignants. Le fait que ce dernier ait paru plutôt complexe pour certains a permis aux équipes pédagogiques et aux enseignantes de se retrouver, sous forme de groupes de travail, afin de se répartir les différents objectifs. Les directions relèvent ainsi de grands avantages à cela, avec une bonne cohésion dans l'établissement, avec la rédaction de planifications communes. L'aspect de la collaboration dans le travail des enseignants est expliqué chez Pochard (2008), où il indique que les enseignants sont toujours plus amenés à collaborer et à travailler ensemble, ce qui implique aussi un développement de leur identité professionnelle.

Un des aspects les plus complexes qui a été relevé pour l'utilisation du PER est sa rédaction. Les enseignants indiquent souvent que son contenu est vaste, et que son vocabulaire est particulièrement complexe. En effet, les enseignants formés à l'Ecole Normale n'ont pas eu la même formation au niveau de la formulation des objectifs et du vocabulaire s'y référant. Nous pouvons ainsi nous questionner sur la formation des enseignants et la compréhension des attentes du PER. La transition de l'Ecole normale à la HEP entraîne une évolution de l'identité de l'enseignement, avec un processus de professionnalisation du métier. L'harmonisation est l'un des moteurs principaux de l'introduction des HEP.

D'un autre côté, la clarification des objectifs dans ce nouveau plan d'études a permis aux enseignants d'être plus au clair dans les matières à enseigner. Avant, les objectifs étaient très opérationnels et directement liés à la tâche que l'élève devait effectuer. Avec l'introduction du nouveau PER, les objectifs mentionnés laissent plus de liberté, sont plus ouverts et permettent aux enseignants de pratiquer l'interdisciplinarité, ainsi qu'un enseignement lié aux capacités transversales et à la formation générale. Certains enseignants éprouvent encore quelques réticences à ceux deux derniers points. Peut-on lier ces réserves à une difficulté d'accepter les changements proposés ? En effet, l'arrivée de nouvelles méthodes peut bloquer certains enseignants. Le cahier des charges de l'enseignant est toujours plus complexe selon Maroy (2006), le métier nécessite maintenant des compétences multiples, ce qui n'est plus forcément à la portée de tous.

L'arrivée de nouveaux domaines permet de varier l'enseignement et de faire des liens. Ces liens peuvent être faits avec l'actualité et avec les contextes des élèves. Aussi, le PER ne préconise plus un enseignement « traditionnel » comme avant. Il aborde une façon plus récente d'enseigner, qui est de placer l'élève au cœur de son apprentissage, de le positionner dans le rôle de petit chercheur et d'enquêteur. La formulation d'hypothèses et l'esprit de synthèse sont à privilégier. Ces deux manières peuvent parfois être remises en question par certains enseignants, qui ont l'habitude de l'enseignement frontal et individuel.

### 3.4 L'introduction des nouveaux moyens d'enseignement

L'arrivée des nouveaux moyens d'enseignements est le principal sujet de discussion et de débats à la suite de l'introduction d'HarmoS chez les enseignants. Le nouveau plan d'études romand a redéfini les objectifs et les compétences à atteindre, les manuels ont donc été fortement modifiés, voire même supprimés pour être complètement refaits. Les réactions des enseignants face à ces mises en place sont fortes et certains éléments reviennent de manière récurrente.

Tableau 5 : Les MER et les perceptions des enseignants

	Coûts	<u>Complexité</u>	<u>Temps supplémentaire</u>	<u>Adaptations nécessaires</u>	Pas d'uniformité
ENS 2					
ENS 3					
ENS 4					
ENS 1					

Par ce tableau, nous pouvons identifier trois problématiques qui sont soulevées à la suite de l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement : la complexité de l'utilisation, les adaptations à effectuer pour enseignement et le temps qu'engendrent ces adaptations. Comme le relèvent plusieurs enseignantes, les nouveaux moyens ne sont plus « comme avant ». Les anciens moyens étaient directement adaptés aux besoins des élèves.

« Avant, on avait des moyens qui étaient complètement en accord avec les objectifs, on se fiait simplement à ce qu'on avait et on avançait avec ça. Avant, les objectifs étaient très spécifiques ». ENS 2

« Les moyens d'enseignements sont vraiment complexes. Si on prend la géo, c'est presque du niveau secondaire. Avant, on y allait systématiquement, on regardait d'abord le village, la ville, la région et après les cantons. Maintenant, on part directement dans les grandes choses. Je pense qu'avec cette méthode, il y a des bases que les élèves n'auront pas, c'est à nous de le faire, mais c'est du temps qu'on prend en plus ». ENS 3

Avec le changement de paradigme sur l'enseignement en général, les objectifs ont évolué, et les moyens aussi. Les nouveaux moyens d'enseignement sont désormais uniformisés sur la Suisse romande pour la plupart.

Il est donc évident que des adaptations soient effectuées pour que les moyens soient utilisés dans les classes et cela demande du temps supplémentaire. Les enseignants doivent ainsi s'appropriier ces moyens, pour ensuite les adapter au contexte de la classe, mais surtout selon les besoins des élèves.

Nous pouvons donc entrevoir des résistances de la part des enseignantes à utiliser ces nouveaux manuels, pour des raisons de contenus, mais aussi de difficultés à accepter des changements. Certaines enseignantes ont des craintes sur l'utilisation de ceux-ci, les élèves doivent être mis dans une posture de petits enquêteurs et elles ne sont pas forcément prêtes à cela.

« Maintenant, avec ces moyens, les élèves doivent devenir des petits chercheurs, devenir un scientifique, créer des hypothèses, et ça c'est dur à mettre en place. C'est une bonne idée, mais pour évaluer ça, comment on fait ? Evaluer des synthèses et des hypothèses, oui c'est vraiment difficile ». ENS 2

L'évaluation des nouveaux objectifs requiert une nouvelle organisation. Les « tests à trous » et choix multiples ne sont plus préconisés. L'évaluation d'hypothèses et de synthèses doit s'effectuer au moyen de grilles d'évaluation, avec des critères et indicateurs précis, et cela prend évidemment plus de temps.

Les nouveaux moyens ont tout de même des aspects positifs qu'il est important de relever : ils sont riches d'éléments récents et ils placent l'élève au centre des apprentissages à mener. En français, les enseignantes expliquent que le PER et les nouveaux moyens d'enseignement les ont « obligées » à partir du texte pour les différents apprentissages en français et cela leur a amené une certaine ouverture. Aussi, le fait de varier les textes à traiter avec les élèves a permis de diversifier l'enseignement et de découvrir de nouveaux genres textuels.

« L'utilisation de ces nouveaux moyens nous a obligés à utiliser les textes, à varier aussi les genres de textes. C'est intéressant pour les élèves, mais aussi pour nous, ça change et c'est des nouveaux défis, il faut qu'on soit ouvert à ça, car c'est agréable de travailler ainsi ». ENS 2

Finalement, les coûts restent une importante problématique par rapport aux nouveaux moyens. Les directeurs et enseignants expliquent que leur mise en place coûte très cher aux communes, avec la création, l'édition, l'impression et la mise en œuvre.

« Les nouveaux moyens d'enseignement sont des bons outils, mais on remarque aussi que leur arrivée a engendré une énorme augmentation des photocopies. Donc d'une part, on aimerait faire des économies, mais d'un autre côté ces photocopies augmentent considérablement le budget, alors il n'y a plus d'équilibre ». DIR 2

Ainsi, de nombreux points sont encore en réserve par rapport aux nouveaux moyens. Pour certains d'entre eux, leur choix est encore à discuter. Ils ne répondent pas tous aux objectifs définis par le PER. Aussi, HarmoS demande l'uniformisation des contenus à enseigner, et certains manuels ne le sont pas encore dans certains cantons. Certains enseignants ne se sentent pas concernés par le contenu de différents manuels, car cela ne correspond pas au contexte de la classe ou des élèves, et doivent donc proposer de nombreuses adaptations. L'équilibre des budgets doit encore être trouvé, les communes doivent faire les bons choix et les enseignants doivent utiliser ces moyens à bon escient.

## Conclusion

Dans cette dernière partie, les résultats obtenus seront mis en relation avec la question et les objectifs de recherche. Une prise de position sera effectuée par rapport aux résultats. Aussi, une autoévaluation critique de la démarche sera menée. Finalement, des perspectives et des propositions d'élargissement seront présentées.

### Résultats de la recherche

Après avoir analysé le contenu des entretiens, je peux répondre à la question de recherche qui était la suivante :

*« En quoi les réformes scolaires, telles que l'introduction d'HarmoS, du PER et des MER, contribuent-elles à faire progresser l'enseignement et comment impactent-elles le travail de l'enseignant ? »*

Interviewer des enseignantes, des directrices et responsables syndicaux m'ont permis d'identifier comment les réformes étaient perçues dans le système scolaire et comment elles impactent le travail de l'enseignant.

Comme plusieurs enseignantes et directrices l'ont mentionné dans leurs réponses, l'harmonisation de la scolarité est un long processus qui n'est pas encore abouti. D'un point de vue théorique, cette harmonisation contribue bel et bien à faire progresser le système scolaire et l'enseignement. Perrenoud (2002) mentionne également ce point, lorsqu'il explique que chaque réforme tente de réparer un dysfonctionnement, et qu'elle sera remise en cause plus tard. Cependant, d'un point de vue plus pratique, on ne peut pas vérifier et valider l'ensemble des progrès, puisque le processus suit son cours et que certains éléments, tels que les moyens d'enseignements, doivent être revus.

A l'inverse, l'identification des impacts des réformes scolaires sur le travail de l'enseignant a pu être faite. Tout d'abord, l'organisation du travail s'est modifiée. Le temps de travail de l'enseignant a changé, au niveau des heures dans la classe, avec l'introduction des horaires blocs, de l'anglais et de nouveaux domaines, comme les MITIC. Le temps de travail hors de la classe a aussi considérablement changé, avec les adaptations à faire pour pouvoir utiliser les nouveaux moyens d'enseignement, les séances et les groupes de travail pour créer de nouvelles planifications en lien avec les PER ou encore les formations continues. Les activités se sont donc diversifiées et parfois complexifiées. Aussi, les réformes impactent les contenus à enseigner, avec l'arrivée des capacités transversales ou la formation générale. Ces nouvelles dimensions remettent en question l'enseignement « traditionnel ».

Ce changement de paradigme impacte aussi l'enseignant lui-même, sa façon de penser et de voir l'enseignement. Selon leur orientation politique, les enseignants ne réagiront pas de la même manière à la suite de l'instauration de réformes. Certains seront favorables aux changements, alors que d'autres seront plus résistants et ne comprendront pas le sens et les finalités de ceux-ci. Les résistances des enseignants sont particulièrement ressenties dans leur incompréhension face au système politique de vouloir, sans cesse, faire des modifications sans les consulter.

D'un point de vue personnel, je pense que je ne peux pas prendre la même position que les enseignantes questionnées, car je n'ai pas vécu l'avant-après HarmoS de la même manière. En effet, j'ai effectué toute ma scolarité obligatoire dans « l'ancien système » et j'ai découvert HarmoS de manière précise lorsque j'ai commencé ma formation à la HEP BEJUNE. L'harmonisation telle qu'elle nous a été présentée et comme nous la vivons est, à mon avis, une très belle perspective pour l'avenir et pour la petite partie que nous sommes en Suisse. Il s'agit, certes, d'un processus qui est inachevé, mais ce dernier a aussi besoin de temps pour arriver à sa maturité et pour qu'il puisse être favorable pour tous.

### **Autoévaluation critique de la démarche**

#### *Limites*

Après avoir terminé les grandes parties de ce travail, qui sont la problématique, la méthodologie et l'interprétation des résultats, une prise de recul a été nécessaire pour pouvoir m'autoévaluer.

Tout d'abord, je souhaite relever qu'il y a certaines limites à reconnaître par rapport à cette recherche. En effet, il n'y a que quatre enseignantes qui ont été questionnées, ainsi que deux directrices. L'analyse des données se base donc sur mes entretiens uniquement. Pour vérifier la pertinence réelle des résultats, il faudrait un échantillonnage plus important.

Pour des raisons de temps, une personnalité politique – ou un/e responsable d'un service de l'enseignement – n'a pas pu être questionnée. Il aurait été précieux de recueillir un quatrième point de vue d'un acteur du monde éducatif. En lien avec mes perspectives de recherche et si je devais poursuivre mon travail, je me tournerais directement vers un responsable politique. Aussi, le fait d'avoir une quatrième opinion permettrait de croiser encore plus les regards qu'ont les professionnels de l'éducation sur les réformes scolaires.

Finalement, centrer mes idées n'était parfois pas chose facile pour moi. En effet, le sujet me captivant tant et en ayant beaucoup d'idées, je me perdais parfois dans ma rédaction. Le fil rouge de mon mémoire et les conseils de ma directrice me permettaient toujours de revenir sur une bonne ligne de conduite.

## **Apports et perspectives de recherche**

### *Apports*

Au niveau de l'échantillonnage, je suis contente d'avoir pu questionner des enseignantes de degrés différents et deux cantons différents, afin d'obtenir une palette plus large de réponses. Les contextes scolaires n'étant pas non plus les mêmes, cela a amené des éléments supplémentaires sur le plan pédagogique, comme la notion de collaboration, de difficultés chez certains élèves ou de mixité dans les classes.

D'un point de vue général, je tiens à dire que ce travail m'a énormément apporté, tant au niveau de la théorie que de l'ouverture sur mon point de vue professionnel et personnel. En début de formation, nous avons eu quelques cours sur le concordat d'HarmoS. Toutefois, ce mémoire m'a permis d'apprendre beaucoup d'éléments sur le système scolaire en Suisse, les raisons de la mise en place d'HarmoS, les fondements du PER et des MER. Aussi, j'ai pu m'informer sur l'histoire de l'école, ses finalités et l'origine des réformes. À mon avis, tous ces éléments sont importants à connaître, en tant qu'enseignant. Au niveau de la HEP, j'ai pu lier beaucoup de cours et de textes que nous avons vus durant nos moments de théorie. Ainsi, d'un point de vue professionnel, j'ai pu découvrir que les réformes n'étaient pas mises en place pour rien et que les politiques ne veulent pas « faire de mal » aux enseignants en les instaurant. Je pense qu'il faut être ouvert à ces changements, car nous en connaissons tout au long de notre carrière. Le monde évolue, les enfants évoluent et nos classes changeront donc aussi. Cela s'inscrit donc dans un processus de changement, qu'il faut accepter.

### *Perspectives*

Après avoir mené cette étude sur les réformes scolaires en Suisse romande, je me pose d'autres questions liées à cette thématique. Les personnes questionnées ont souvent relevé la question de l'appartenance politique. En effet, elles m'ont parfois expliqué que les décisions et les volontés de réformer dépendaient des personnes que le peuple élit, et cela a donc un lien avec l'orientation politique. Ce phénomène me questionne. Je me demande ainsi si les réticences des enseignants face aux réformes ont un lien avec leur orientation politique.

De plus, au niveau d'HarmoS plus précisément, j'ai remarqué des différences entre ce qu'HarmoS préconise et ce que certains cantons dictent, par exemple la présence des enfants à l'école infantile. J'aimerais donc savoir si des lois existent à ce propos et si elles peuvent « obliger » un canton à ce qu'il respecte ce que stipule HarmoS ou inversement.

## Références bibliographiques

- Association valaisanne des professeurs de l'enseignement secondaire (2006). *Formation et conditions de travail des enseignants : état des lieux en Suisse romande*. N° 5, pp. 91-116. AVPES : Sion
- Badin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Le psychologue. Presse universitaire de France : Paris
- Boutin, G. (2006). *L'entretien de recherche qualitatif*. Presse de l'Université de Québec. Sainte-Foy.
- CDIP (2008), *Profession enseignante : analyse des changements et conclusion pour l'avenir*. CDIP : Berne.
- Centre de coordination pour la recherche en éducation (2014). *L'éducation en Suisse – rapport 2014*. CSRE : Aarau.
- Dupin de Saint-André, M., Montésinos-Gelet, I. & Morin, M.-F. (2010). *Avantages et limites des approches utilisées pour étudier les pratiques enseignantes*. Nouveau cahiers de la recherche en éducation. Vol. 13, no°2, p. 159 à 176. Erudit : Montréal.
- Giglio, M. & Boéchat-Heer, S. (2012). *Entre innovations et réformes dans la formation des enseignants*. Actes de recherche de la HEP-BEJUNE. HEP BEJUNE : Bienne.
- Hérou, C. & Lantheaume, F. (2008). *La souffrance des enseignants, une sociologie pragmatique du travail des enseignants*. PUF : Paris.
- Hofstetter, R. (2012). *La Suisse et l'enseignement aux XIXe-XXe siècles. Le prototype d'une « fédération d'États enseignants » ?*, Histoire de l'éducation, 59-80. Université de Genève.
- Quarroz, S. & Studer, R. (2017). *Enquête sur la santé des enseignants romands, rapport de l'institut universitaire romand de Santé au Travail*. Syndicat romand des enseignants (SER) : Martigny.
- Marcel, J.-F. (2005). *De l'évolution socio-historique du travail de l'enseignant primaire. Les sciences de l'éducation*. Pour l'Ere nouvelle. CERSE : université de Caen.
- Maroy, C. (2006). *Les évolutions du travail enseignant en France et en Europe : facteurs de changement, incidences et résistances dans l'enseignement secondaire*. La motivation scolaire : approches récentes et perspectives pratiques, n° 155. Revue française de pédagogie.
- Maroy, C. (2008). *Perte d'attractivité du métier et malaise enseignant : le cas de la Belgique*. Recherche et formation. N° 57, pp. 23-38.
- Maulini, O. (2010). *Métier, pratiques et travail des enseignant-e-s : perspectives de recherche en éducation*. Archive ouverte, UNIGE.
- Meirieu, P. & Guiraud, M. (1997). *L'école ou la guerre civile*. Plon : Paris.

- Mukamurera, J. & Balleux, A. (2013). *Malaise dans la profession enseignante et identité professionnelle en mutation*, le cas du Québec. N° 74. Recherche et formation, p. 57-70.
- Osborn, M. (2002). *Le métier d'enseignant en période de réforme, le cas anglais*. Revue internationale d'éducation de Sèvres. N°30, pp. 27-40.
- Perrenoud, P. (1996). *Le métier d'enseignant entre prolétarisation et professionnalisation : deux modèles du changement*, perspectives, vol XXVI, n° 3, pp. 543-562.
- Perrenoud, P. (1998). *Evaluer les réformes scolaires, est-ce bien raisonnable ?* UNIGE : Genève.
- Perrenoud, Ph. (1999 a) *Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage*, Paris, ESF.
- Perrenoud, P. (2001). *Dix défis pour les formateurs d'enseignant*. Paris, ESF.
- Perrenoud, P. (2002). *Dix principes pour rendre le système éducatif plus efficace*. Université de Genève.
- Perrenoud, P. (2010). *Développer la pratique réflexive : dans le métier d'enseignant*. Paris : ESF éditeur
- Pochard, M. & France, ministère de l'éducation nationale (2008). *Le livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant*. Première partie. Paris : édition nationale.
- Stephan, P. (2017). *Le décrochage, un danger ?* L'Éducateur. N°7. p. 4. Martigny : SER.

## **Sites internet :**

CDIP : [www.edk.ch](http://www.edk.ch)

CiiP : [www.cdip.ch](http://www.cdip.ch)

Instruction publique du canton de Berne : <https://www.erz.be.ch/erz/fr>

PER : <http://www.plandetudes.ch/>

## Annexes :

### Annexe 1 : lettre de demande d'entretien

Pauline Florence Champion

HEP BEJUNE – 3<sup>ème</sup> année

**Objet : l'efficacité et l'impact des réformes scolaires dans l'enseignement**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ma formation à la HEP BEJUNE, j'effectue, pour mon mémoire professionnel de Bachelor, un travail de recherche à propos des réformes scolaires mises en place dans l'espace BEJUNE. Le suivi de mon mémoire professionnel est assuré par Madame Françoise Pasche Gossin, coordinatrice de la formation à la recherche, professeure, chercheuse à la HEP BEJUNE. Par ce mémoire, je souhaiterais comprendre les différents points de vue qu'ont les professionnels de l'enseignement au sujet des réformes scolaires, leur efficacité et l'impact de ces dernières sur les activités de l'enseignant.

Les réformes scolaires que j'ai identifiées pour mon travail sont celles qui sont survenues au cours des quinze dernières années : l'introduction des HEP, la signature du concordat Har-moS, l'entrée en vigueur du Plan d'Etudes Romands, ainsi que l'introduction des moyens officiels d'enseignement romands. Vous enseignez depuis plus de trente ans, vous avez ainsi une grande expérience dans l'enseignement et vous avez vécu les grandes réformes de ces dernières années, avec l'introduction d'HarmoS, du PER et de moyens d'enseignement. C'est pour toutes ces raisons que je souhaiterais vous rencontrer, afin de recueillir vos retours sur cette thématique.

En ce qui concerne les caractéristiques de l'entretien, il ne doit pas durer plus de cinquante minutes, je vous garantis que les données resteront anonymes, confidentielles et qu'elles seront détruites une fois que l'analyse sera effectuée. Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie d'avance pour l'attention portée à ma demande et je prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Pauline Florence Champion

## Annexe 2 : contrat de recherche

### Contrat de recherche

*L'efficacité et l'impact des réformes scolaires dans l'enseignement*  
*Pauline Florence Champion – SDE 1518 B*

Les parties prennent connaissance, en signant, des conditions de l'entretien présentes ci-dessous :

- L'entretien sera enregistré dès son commencement jusqu'à la fin.
- Les données seront traitées de manière strictement confidentielle et uniquement utilisées lors de l'analyse des données pour l'écriture du mémoire professionnel.
- Une fois les données analysées, les enregistrements seront effacés.

En signant ce contrat de recherche, les parties s'engagent à respecter ces conditions.

Date et signature de l'étudiante :

.....

Date et signature de l'interviewée :

.....

## Annexe 3 : guide d'entretien – enseignant

### Guide d'entretien

*L'efficacité des réformes scolaires dans l'espace BEJUNE*

→ Guide d'entretien pour un enseignant primaire

<b>Les réformes scolaires</b>	<b>La mise en place des réformes scolaires</b>	Vous enseignez depuis de nombreuses années, et vous avez vécu la grande réforme d'HarmoS. Selon vous, quelles étaient les volontés des politiques de faire ce changement ?
		Pourquoi est-ce qu'on veut réformer l'enseignement ?
		On peut entendre les enseignants dire que les réformes mises en place par les politiques sont installées, car on ne leur fait pas confiance ... qu'en pensez-vous ? Est-ce une réalité ? Ou seulement un ressenti chez les enseignants ?
		À la suite de ces changements, qu'est-ce qui a changé dans votre travail ?
		Comment ressentez-vous l'avant – après HarmoS ?
	<b>HarmoS</b>	Si l'on prend maintenant la réforme d'HarmoS plus précisément, cette dernière a considérablement transformé l'organisation et les activités d'enseignement (citer exemples), que pensez-vous de ses apports ? <ul style="list-style-type: none"><li>- L'évaluation</li><li>- L'organisation</li><li>- Les évaluations</li><li>- Les horaires</li></ul>
	<b>PER</b>	Avec l'arrivée d'HarmoS, le PER est entré en vigueur, afin de clarifier les objectifs et les compétences à atteindre / à travailler. Est-ce que son utilisation est bénéfique ? Ou au contraire, il y a plus de contraintes ? Comment l'utilisez-vous ?
	<b>MER</b>	Tout comme le PER, les moyens officiels d'enseignement romands sont arrivés pour uniformiser les contenus à enseigner. Est-ce une richesse pour les enseignants, ou au contraire, une charge de travail supplémentaire dans la planification du travail ?

## Annexe 4 : guide d'entretien – directeur d'établissement

### Guide d'entretien

*L'efficacité des réformes scolaires dans l'espace BEJUNE*

→ Guide d'entretien pour un directeur d'établissement

<b>Les réformes scolaires</b>	<b>La mise en place des réformes scolaires</b>	La Suisse, et plus particulièrement la Suisse romande, a connu de profonds changements en matière de scolarité, depuis plusieurs années. Vous vivez activement ces évolutions, que pensez-vous des réformes mises en place ?
		Pouvez-vous m'indiquer les principaux changements qui se sont produits ?
		À la suite de ces changements, quelles ont été les transformations majeures dans l'enseignement ?
		On peut entendre les enseignants dire que les réformes mises en place par les politiques sont installées, car on ne leur fait pas confiance ... qu'en pensez-vous ? Est-ce une réalité ? Ou seulement un ressenti chez les enseignants ? <i>Relance : Selon vous, pourquoi souhaite-t-on réformer l'enseignement ?</i>
		HarmoS est entrée en vigueur depuis 7 ans maintenant, peut-on déjà mesurer l'efficacité des réformes qui en ont découlé ? <i>Relances : Pourquoi ? Comment ?</i>
	<b>HarmoS</b>	Si l'on prend maintenant la réforme d'HarmoS plus précisément, cette dernière a considérablement transformé l'organisation et les activités d'enseignement (citer exemples), que pensez-vous de ses apports ?
	<b>PER</b>	Avec l'arrivée d'HarmoS, le PER est entré en vigueur, afin de clarifier les objectifs et les compétences à atteindre / à travailler. Pensez-vous que cet outil a amélioré le travail de l'enseignant ? Pourquoi / comment ? Comment impacte-t-il le travail de l'enseignant ?
	<b>MER</b>	Tout comme le PER, les moyens officiels d'enseignement romands sont arrivés pour uniformiser les contenus à enseigner. Est-ce une richesse pour les enseignants, ou au contraire, une charge de travail supplémentaire dans la planification des enseignants ?